

BILAN DE LA MISSION D'AVIS A CARACTERE METHODOLOGIQUE

—

Mission décidée au titre de l'article L 121-1

# Observatoire de la participation citoyenne à Rennes

D'octobre 2022 à mai 2026

Karine Besses

-

Date de remise du rapport, le 05 juin 2026



## Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>La mission d'avis à caractère méthodologique</b>	<b>4</b>
<b>Fiche de synthèse du bilan de la mission d'avis à caractère méthodologique</b>	<b>5</b>
Demandeur de la mission au sens du L121-1	5
Objet de la demande	5
Objectifs du projet pour lequel on sollicite une mission de conseil	5
Coût	5
Synthèse de l'avis méthodologique et des préconisations issues de la mission	5
<b>Contexte de la mission</b>	<b>7</b>
L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission d'avis méthodologique	7
Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement	8
<b>Le travail de la garante</b>	<b>9</b>
<b>Phase 1 de la mission d'avis méthodologique : la mise en place de l'Observatoire et les premiers jalons de la méthode</b>	<b>9</b>
<b>Objectifs et déroulement de cette phase</b>	<b>9</b>
Poser une première base de méthode qui sera élaborée au fur et à mesure selon la démarche de recherche action proposée par le prestataire	9
Recruter les membres de l'Observatoire	9
<b>Principales préconisations et conseils méthodologiques de la garante et prise en compte par Rennes</b>	<b>10</b>
<b>Phase 2 de la mission d'avis méthodologique : le déroulement des sessions et le développement de la méthode chemin faisant.</b>	<b>12</b>
<b>Objectifs et déroulement de cette phase</b>	<b>12</b>
Phase exploratoire de septembre 2024 à janvier 2025	12
Phase d'enquête, entre février et avril 2025	14
Phase d'analyse et de consolidation des données entre avril et juillet 2025	14
<b>Principales préconisations et conseils de la garante et prise en compte par Rennes</b>	<b>14</b>
<b>Phase 3 finalisation du rapport et diffusion, information du public et reddition des comptes</b>	<b>16</b>
<b>Objectifs et déroulement de cette phase</b>	<b>16</b>
Finalisation et présentation des travaux aux élu.e.s	16
Diffusion du rapport de l'Observatoire fin 2025	17
Présentation aux nouveaux élu.e.s et redditions des comptes : à venir	18
<b>Principales préconisations et conseils de la garante et prise en compte par Rennes</b>	<b>18</b>
<b>Avis général sur le dispositif</b>	<b>20</b>
<b>Préconisations et conseils pour la suite</b>	<b>23</b>

## La mission d'avis à caractère méthodologique

Le présent bilan est rédigé par la garante de la mission d'avis à caractère méthodologique. Il est communiqué par la garante dans sa version finale le 05 juin 2026 sous format PDF non modifiable au demandeur de la mission.

Il est publié sur le site de la Commission nationale du débat public.

### Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil L121-1

Un.e garant.e est une personne inscrite sur la liste nationale des garant.e.s, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement. La CNDP désigne également des garants pour réaliser des avis à caractère méthodologique, prévu à l'art. L121-1 du Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'un.e garant.e. Pour chaque mission de conseil et d'avis méthodologique, la CNDP mandate un.e ou plusieurs garant.e.s pour apporter des préconisations sur toute question relative à la participation du public au nom de l'institution et dans le respect de ses principes. A l'issue de la mission, les garant.e.s rédigent un bilan qui est transmis à la CNDP et au demandeur de la mission d'avis à caractère méthodologique.

# Fiche de synthèse du bilan de la mission d'avis à caractère méthodologique

## Demandeur de la mission au sens du L121-1

La ville de Rennes.

## Objet de la demande

Emettre un avis à caractère méthodologique sur la procédure participative envisagée par la ville de RENNES dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire de la participation citoyenne.

## Objectifs du projet pour lequel on sollicite une mission de conseil

L'Observatoire de la participation citoyenne a été imaginé par les citoyens à l'occasion de la concertation menée sur la révision de la Charte de la Démocratie locale et de la participation citoyenne adoptée en octobre 2021.

<https://fabriquecitoyenne.fr/pages/la-charte-rennaise-de-la-democratie-locale>

Cette nouvelle instance aura pour objet d'évaluer les démarches participatives de la ville en veillant à leur cohérence entre elles et au respect des grands principes de la charte.

L'Observatoire de la participation citoyenne est une instance dont la mise en œuvre, les travaux et les livrables sont prévus dans la Charte rennaise de la participation citoyenne, votée en Conseil municipal le 11 octobre 2021. Les travaux ont commencé en octobre 2024 et se déroulent selon trois phases : exploration (octobre-janvier), enquête (février-avril 2025), rédaction d'un rapport de recommandations (mai-juillet 2025)

## Coût

Le coût de la mise en place et du fonctionnement de l'Observatoire est estimé à :

- 13 800 € en prestations (prestataire méthodologie et animation et prestataire facilitation graphique),
- avec une mise à disposition des moyens en ressource humaine de la Ville (temps salarié d'une chargée de mission et de la direction du service participation citoyenne)
- ainsi qu'une mise à disposition de moyen logistique et communication interne (mise à disposition de salles, impressions, etc.)

## Synthèse de l'avis méthodologique et des préconisations issues de la mission

L'Observatoire rennais a permis d'expérimenter une forme originale de participation fondée sur l'évaluation citoyenne des politiques participatives elles-mêmes. Malgré les limites de

l'exercice, le bilan général du dispositif demeure globalement positif. Il a produit des analyses pertinentes et mis en lumière des enjeux importants pour la démocratie locale. Surtout, il a montré qu'un collectif citoyen pouvait se saisir de questions complexes et construire une réflexion critique utile à la collectivité. Mais cette première expérience souligne également les exigences très fortes de ce type de démarche : nécessité d'un cadre méthodologique solide, importance de l'accompagnement, besoin de moyens humains et financiers, clarification du rôle politique de l'instance et obligation de rendre compte publiquement des suites données aux recommandations.

L'enjeu pour la suite sera donc moins de savoir s'il faut poursuivre l'Observatoire que de déterminer dans quelles conditions il peut devenir un véritable outil démocratique durable. Les préconisations formulées par la garante vont dans ce sens : élargir les objets d'observation pour couvrir petit à petit l'ensemble des missions décrites dans la charte et des sujets de démocratie citoyenne de Rennes, développer des indicateurs et des données chiffrées, renforcer la formation et l'accompagnement des membres, repenser le recrutement et la représentativité des membres, mieux associer les publics jeunes, mais aussi institutionnaliser la reddition des comptes et la diffusion publique des travaux. Si ces conditions sont réunies, l'Observatoire pourrait devenir un véritable espace de veille démocratique citoyenne et contribuer à renforcer la crédibilité de la participation locale à Rennes.

## Contexte de la mission

### L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission d'avis méthodologique

L'Observatoire de la participation citoyenne a été imaginé par les citoyens à l'occasion de la concertation menée sur la révision de la Charte de la Démocratie locale et de la participation citoyenne adoptée en octobre 2021.

<https://fabriquecitoyenne.fr/pages/la-charte-rennaise-de-la-democratie-locale>

Cette nouvelle instance aura pour objet d'évaluer les démarches participatives de la ville en veillant à leur cohérence entre elles et au respect des grands principes de la charte.

La Charte Rennaise de la participation citoyenne et de la démocratie locale, écrite en 2015 et révisée en 2021 par un processus participatif prévoit la mise en place d'un Observatoire de la participation citoyenne et définit sa mission.

*Extrait de la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne concernant l'Observatoire de la participation citoyenne :*

#### **Observatoire de la participation citoyenne**

##### **Finalités**

L'Observatoire de la participation citoyenne est chargé de veiller au respect des grands principes de la charte et de leur application. L'Observatoire de la participation citoyenne est garant\* de la cohérence entre les différentes instances et démarches. L'Observatoire de la participation citoyenne détermine les critères d'évaluation de la participation dans les politiques publiques de la Ville et évalue les démarches participatives. L'Observatoire de la participation citoyenne peut contribuer à l'élaboration de démarches participatives.

\* Il défend le droit de toutes et tous, et de chacune et chacun à l'information et à la participation et veille au respect des principes de la Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne.

##### **Missions**

L'Observatoire de la participation citoyenne présente chaque année au conseil municipal un rapport qui rend compte de son évaluation, formule ses observations et ses préconisations. De par son expertise, il contribue à la création de la Maison de La fabrique citoyenne

##### **Organisation**

L'Observatoire de la participation citoyenne réunit une vingtaine de personnes, la plus représentative possible, et comprend notamment :

- Des membres des conseils de quartiers
- Des membres des associations via le Mouvement Associatif Rennais
- Des habitantes et habitants tirés au sort désireux de s'impliquer dans la vie citoyenne
- Des citoyennes et citoyens volontaires
- Des membres des différentes instances de participation rennaises
- Des membres du conseil citoyen

L'Observatoire de la participation citoyenne définit ses modalités de renouvellement. Les membres de l'Observatoire de la participation citoyenne sont accueillis, accompagnés et

formés. Des échanges réguliers avec les élus sont organisés à l'initiative de l'une ou l'autre des parties sur la base des travaux de l'Observatoire. L'Observatoire de la participation citoyenne peut faire appel à des expertises de toute nature.

## Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement

Une mission visant la production d'un avis à caractère méthodologique

La ville de Rennes a sollicité la CNDP pour une mission d'avis méthodologique au titre de l'article L121-1 pour la mise en place concertée avec le public de la détermination des critères d'évaluation de l'Observatoire de la participation citoyenne de Rennes.

La CNDP, lors de sa séance plénière du 5 octobre 2022, a désigné Karine Besses garante de cette mission de suivi et de conseil méthodologique.

Les membres de la Commission ont ainsi décidé de répondre favorablement à la demande d'expertise tierce en matière de qualité de l'information et des modalités de participation, notamment sur la restitution de la démarche. La mission vise la production d'un avis à caractère méthodologique sur le dispositif envisagé par la Métropole. Elle a été précisée par la CNDP dans la lettre de mission adressée à la garante (voir en annexe).

Au regard du dossier de saisine et de son instruction, l'avis produit en cours de mission (avis et conseils au fil de l'eau) et celui en fin de mission doivent permettre de répondre principalement aux questions suivantes :

- Clarifier la méthode ;
- Expliciter le mandat donné aux citoyens pour déterminer les critères d'évaluation et l'articulation avec les principes de sa création lors de la révision de la Charte de la démocratie locale (contribution, co-construction) ;
- S'assurer que le bilan et la reddition des comptes seront argumentés et motivés et que la ville explicitera la manière dont les contributions des citoyens auront été prises en compte dans la création de l'Observatoire.

Les besoins exprimés par Rennes lors des premières réunions portent sur la méthode de travail de l'Observatoire qui le mènera à produire un avis et des recommandations aux élu.e.s sur l'application de la charte et la participation citoyenne à Rennes.

Concernant ce présent rapport final de la garante, les demandes du porteur de projet portent sur un éclairage et des recommandations aux élu.e.s sur la suite de la mise en œuvre de l'Observatoire, notamment sa relance avec de nouveaux membres et une feuille de route renouvelée, qui pourrait advenir dans les prochains mois.

## Le travail de la garante

La mission de la garante s'est déroulée d'octobre 2022 à juin 2026, date de la publication du présent rapport.

La Ville de Rennes a mis le projet en pause de janvier 2023 à juillet 2024.

La garante a participé à la quasi-totalité des travaux de l'Observatoire et a pu participer aux réunions de préparation entre les prestataires et Rennes pour préparer et suivre les travaux de l'Observatoire. Elle a pu s'entretenir à diverses reprises avec la chargée de mission, le directeur des services de participation citoyenne de Rennes et Rennes métropole ainsi que l'élu en charge de la participation citoyenne de Rennes, Xavier Demos. Elle a réalisé diverses recommandations chemin faisant qui sont explicitées ci-dessous pour chaque phase de mise en œuvre de l'Observatoire et de ses travaux. Elle a suggéré divers outils pour appuyer la méthode d'enquête (grille d'observation, questionnaire, analyse des données, etc.). Elle a donné une formation de 2h30 auprès des membres de l'Observatoire sur la démocratie participative et citoyenne, ses enjeux, son histoire, ses principes et ses outils (elle intervient également à SciencePo Rennes sur ces questions et dans diverses universités Bretonnes) et a pu conseiller et répondre aux questions des membres de l'Observatoire tout au long des ateliers de travail auxquels elle a assisté.

## Phase 1 de la mission d'avis méthodologique : la mise en place de l'Observatoire et les premiers jalons de la méthode

### Objectifs et déroulement de cette phase

#### **Poser une première base de méthode qui sera élaborée au fur et à mesure selon la démarche de recherche action proposée par le prestataire**

Le prestataire de Rennes a proposé une approche basée sur la recherche-action avec une « « mise en enquête collective » permettant de produire des connaissances dans le but d'agir et de transformer la réalité sociale » (extrait de leur document méthodologique). Ils ont proposé d'amener les membres dans une enquête embarquée, en collaboration avec l'élu en charge de la démocratie participative et les services municipaux concernés. Ils proposent également d'utiliser les outils de l'éducation populaire pour encourager les participants à adopter un rôle d'acteur-chercheur avec pour objectif de laisser une forte autonomie au groupe pour lui permettre de construire le cadre et d'ajuster l'accompagnement souhaité.

Un rapprochement avait été effectué également avec la démarche du Démomètre mais qui n'a pas été poursuivie.

#### **Recruter les membres de l'Observatoire**

En partie, extrait du rapport interne de Rennes sur l'Observatoire.

L'Observatoire de la participation citoyenne réunit des habitantes et habitants impliqués ou non dans des instances de participation citoyenne et des représentants associatifs. La constitution du groupe a été réalisée à l'été 2024, par un appel à volontaires et un tirage au sort.

Les catégories recherchées au départ étaient les suivantes, avec les chiffres suivants. Cette composition découle de celle préconisée par la charte. La Ville en a précisé certaines catégories et a ajouté une catégorie jeunesse :

- Des membres des conseils de quartiers : une personne représentant chaque conseil de quartier rennais (14)
- Des personnes représentantes d'associations rennaises, en lien avec le Mouvement associatif rennais (2)
- Une personne représentant le Conseil rennais de la cohésion sociale (1)
- Une personne représentant le Conseil Citoyen (1)
- Des habitantes et habitants volontaires (6)
- Une personne représentant chacun des comités consultatifs rennais (14 membres au total)
- Des personnes représentantes de la jeunesse (via le 4 bis, Lieu ressource, d'information et d'expression pour tou·te·s les jeunes de la Ville de Rennes) (2)

La Ville s'était donné une fourchette de recruter entre 30 et 45 membres maximum selon les quotas ci-dessus, sachant que la charte en prévoyait une vingtaine.

Un appel à candidature a été effectué auprès des instances de participation citoyenne de la Ville ainsi que sur la lettre d'information de la Ville de Rennes, par le biais du Mouvement Associatif Rennais et de la Mission Jeunesse de la Ville de Rennes. Cet appel à volontaires s'est déroulé en juin 2024. Il s'est clôturé le 28 juin 2024.

76 personnes se sont portées volontaires pour participer à l'Observatoire de la participation citoyenne.

Un tirage au sort a ensuite été effectué pour constituer un groupe de 32 personnes, selon les critères suivants :

- Respect de la représentation de chaque catégorie recherchée
- Parité (20 femmes, 20 hommes)
- Secteur de résidence (Nord-Ouest / Nord-Est / Centre / Sud-Est / Sud-Ouest / Ouest)
- On n'a pas tenu compte des CSP ou des âges, même si une représentation de la jeunesse devait se faire mais n'a pas été possible.

Les catégories et le nombre de personne premièrement souhaités ont évolué suite aux candidatures pour pouvoir respecter ces critères au plus près et compenser les catégories manquantes (par exemple seuls 4 conseils de quartier sur 14 ont eu des membres ou anciens membres qui se sont portés volontaires). 24 citoyens se sont portés volontaires et 7 ont été retenus par tirage au sort.

Au final, l'Observatoire fut composé de :

- 10 membres ayant déjà participé à un conseil de quartier
- 1 membre du conseil citoyen rennais
- 6 membres de comités consultatifs
- 8 représentants associatifs
- 7 représentants habitantes et habitants n'ayant jamais participé à une démarche de participation citoyenne

## **Principales préconisations et conseils méthodologiques de la garante et prise en compte par Rennes**

La garante n'a pas été impliquée dans la mise au point de la **méthode de recrutement**. La méthode initiale prévue a demandé beaucoup d'ajustement et les équilibres et les choix finaux n'ont pas complètement été explicités. Il y avait 76 candidat.e.s et 45 places et seuls 32 volontaires ont été retenus finalement pour constituer l'Observatoire, afin s'approcher au plus près de la composition souhaitée par la Ville de Rennes. Il aurait été intéressant d'opérer cela sous le regard d'un tiers indépendant.e. On peut noter l'intérêt pour participer à ce genre d'instance de la part des citoyens (24 se sont portés volontaires), du secteur associatif ou des instances participatives en place.

Lors des premières discussions, la garante a demandé à Rennes de **renforcer la méthodologie de travail et l'accompagnement méthodologique des membres de l'Observatoire** afin de parvenir à la production d'un « rapport (de l'Observatoire) qui rend compte de son évaluation, formule ses observations et préconisations » (extrait de la charte) pour les élu.e.s de Rennes. Elle a préconisé de définir en amont quelles seront les différentes phases et leurs objectifs de production ainsi que les moyens (outils et méthode) pour y arriver, afin de pouvoir donner une vision d'ensemble de la démarche aux membres de l'Observatoire, même si celle-ci pourra être évolutive et soumise à transformation par les membres.

Elle a rappelé le lien à faire avec la charte, notamment sur l'aspect évaluation. Elle a rappelé qu'une des missions centrales de l'Observatoire d'après la charte est d'évaluer la participation dans les politiques publiques et les démarches participatives. Pour cela il doit déterminer les critères d'évaluation de la participation. Il peut y avoir une crainte que le mot « Évaluer » impressionne les participant.e.s peut-être, mais il est dommageable que ce terme ne se retrouve pas dans la méthodologie : c'est le "pouvoir" qui a été confié à l'Observatoire par les citoyen.ne.s qui ont contribué à renouveler la charte. D'où le fait qu'il semble logique que l'un des premiers travaux de l'Observatoire (après acculturation) soit de constituer une méthode et une démarche d'évaluation et de se doter de critères d'évaluation. La garante a alors préconisé de présenter cela clairement comme l'objectif de la méthodologie des prochains mois afin que cela soit éclairant pour les participant.e.s.

- ➔ Introduction du mot évaluation et du principe des questions évaluatives (voir phase 2)
- ➔ Une méthode générale a été clarifiée en 3 grandes phases mais les moyens et méthode d'analyse n'ont pas été posés en amont.

La garante a préconisé également de renforcer l'aspect formation, les profils étant très disparates et pour certains plutôt éloignés des méthodes de recherche ou d'évaluation ainsi que des principes de participation citoyenne.

- ➔ Formation réalisée par la garante dans le cadre de l'avis méthodologique, intervention du directeur des services de la participation, réalisation d'un document synthétique sur la participation citoyenne (voir phase 2)

Préconisation d'informer régulièrement le public des travaux et avancée de l'Observatoire.

- ➔ Deux articles ont été écrits sur la plateforme.

## Phase 2 de la mission d'avis méthodologique : le déroulement des sessions et le développement de la méthode chemin faisant.

D'octobre 2024 à novembre 2025, les membres de l'Observatoire se sont réunis à 11 reprises, en présentiel.

Au moment du recrutement les membres ont été appelés à s'engager au moins sur une année. Sur les 32 personnes, une quinzaine s'est investie régulièrement dans les travaux de l'Observatoire jusqu'aux dernières rencontres pour la finalisation du rapport qui n'ont réunies que 6 membres. Les membres ont été accompagnés par un prestataire qui a animé la démarche aux côtés du service Participation Citoyenne de la Ville de Rennes. Deux facilitatrices graphiques ont participé à toutes les réunions pour mettre en dessin les échanges. La garante a participé à l'ensemble du processus.

### Objectifs et déroulement de cette phase

(En majorité, issu du rapport interne de Rennes)



*Schéma présenté par le prestataire aux membres de l'Observatoire*

### Phase exploratoire de septembre 2024 à janvier 2025

Une première phase d'exploration, menée de septembre 2024 à janvier 2025 a permis de comprendre l'organisation et le fonctionnement des dispositifs de participation citoyenne à Rennes. Cette phase a également permis de dégager 2 axes de travail et les questions évaluatives (voir en annexe). Un espace collaboratif a été mis en place avec un logiciel de gestion de projet.

Une première rencontre a permis de faire connaissance et d'échanger sur le cadre de la démarche, les enjeux mais aussi les attentes des participant.e.s.

Après un partage des parcours et des expériences de participation citoyenne de chacune et chacun, le groupe a mené un **travail d'analyse des grands principes de la Charte de la participation citoyenne de la Ville de Rennes**, document de référence pour le travail d'évaluation de l'Observatoire. Cette analyse a permis d'explicitier le contenu des principes, de croiser les rapports individuels à ces principes, d'en débattre, et d'initier une première réflexion sur les axes d'enquête de l'Observatoire.

Les membres de l'Observatoire ont également pris part à **une formation "cadre et enjeux de la participation citoyenne"** animée par la représentante de la Commission Nationale du Débat Public. Ils et elles ont pu aborder les origines de la démocratie et ses principes, le système de démocratie représentative et ses limites, la crise de la représentation et les enjeux de la participation. Ce dernier point dans lequel s'inscrit l'Observatoire a été particulièrement détaillé à travers le développement, les valeurs, la législation, les grands principes, les objectifs, les échelles et enfin l'évaluation de la participation.

Un échange a été effectué en visio et une réflexion a été faite en atelier avec **l'Observatoire citoyen de Strasbourg**.

Enfin, afin de permettre au groupe de mieux appréhender le contexte et les espaces dans lesquels les principes de la Charte s'appliquent, **un panorama de la participation citoyenne rennaise** a été présenté par Rennes et approprié par les membres. Il a été illustré par les deux personnes en charge de la facilitation graphique.

À l'issue de ces échanges, deux grandes thématiques de travail se sont dégagées. Elles reprenaient des interrogations exprimées par les participant.e.s, individuellement ou collectivement, au fil des discussions et des débats :

- **La participation de toutes et tous dans les dispositifs et instances, en cohérence avec les principes d'égalité et d'équité de la charte.**
- **Les effets de la participation sur les décisions publiques, en lien avec le principe de transparence.**

À partir de ces thématiques, les membres de l'Observatoire ont défini une méthodologie de travail et ont échangés collectivement sur la construction de questions évaluatives qui ont été finalisées par les animateurs.

Pour mener ce travail, les membres de l'Observatoire se sont divisés en trois sous-groupes, chaque sous-groupe étant chargé d'aller enquêter auprès d'un public cible parmi les trois suivants :

- Les citoyennes et citoyens participants/non participants aux instances institutionnelles de participation ;
- Les animatrices et animateurs des instances de participation ;
- Les porteuses et porteurs de la politique de participation citoyenne de la Ville de Rennes.

La première étape consistait à identifier les acteurs auprès desquels il serait pertinent d'enquêter. Dans une seconde étape, chaque groupe devait s'appuyer sur la liste de questions comprises dans les deux axes d'évaluation en la complétant si besoin, pour construire des guides d'entretien.

Les participant.e.s ont décidé également de mener **des observations de terrain, des enquêtes et une analyse documentaire**. Ils ont choisi d'axer leur travail sur les conseils de quartiers, et dans une moindre mesure, sur les jurys citoyens et le budget participatif rennais.

## **Phase d'enquête, entre février et avril 2025**

Ensuite, les membres ont mené une phase d'enquête, entre février et avril 2025. La méthode d'enquête a été définie collectivement et a donné lieu à :

- Quatre séances d'observation en Conseils de quartier (la Bellangerais, Thabor / Saint Hélier / Alphonse Guérin / Baud-Chardonnet, Cleunay / Arsenal-Redon / La Courrouze, Bourg l'Evêque / la Touche / Moulin du Comte). L'analyse de ces séances a été réalisée à partir d'une grille d'observation établie collectivement à partir d'une proposition de la garante
- Quatre entretiens semi-directifs menés avec des habitantes et habitants ayant déjà participé à une instance ou un dispositif de participation citoyenne (conseil de quartier ou jury citoyen)

Un questionnaire diffusé en format papier (en conseil de quartier) et par mail via les listes des conseils de quartier ayant obtenu 56 réponses en ligne et 4 réponses en format papier

- Cinq entretiens semi-directifs menés avec des agents de la Ville de Rennes en charge d'animer des instances ou dispositifs de participation citoyenne (directeurs et directrices de quartiers, agentes et agents du service aménagement urbain)
- Trois entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs associatifs rennais
- Huit entretiens semi-directifs menés avec des élués et élus de la Ville de Rennes (six de la majorité, deux de l'opposition)
- Trois entretiens semi-directifs menés avec des membres de la Direction générale de la Ville de Rennes Une analyse documentaire

Durant cette phase d'enquête, les temps de rencontre avaient pour but de permettre aux membres de l'Observatoire de partager l'avancement de leurs travaux, ainsi que de répondre aux éventuelles difficultés qu'ils rencontraient liées à la collecte des matériaux ou aux méthodes employées.

## **Phase d'analyse et de consolidation des données entre avril et juillet 2025**

Enfin, une phase d'analyse et de consolidation des données a été menée entre avril et juillet 2025.

Cette troisième phase a confronté les données récoltées aux questions évaluatives et a sélectionné des verbatim permettant d'illustrer le propos. Ce travail a été réalisé grâce à un tableau d'analyse alimenté par les équipes de Rennes et des membres de l'Observatoire. Des grandes tendances ont ainsi émergé et ont permis la formulation d'observations et de recommandations.

## **Principales préconisations et conseils de la garante et prise en compte par Rennes**

La préconisation principale et récurrente a eu rapport avec le besoin de clarifier la méthodologie, d'animer et d'outiller davantage le collectif. Tout au long des séances, la garante a pu avoir le retour de certain.e.s participant.e.s sur leur incompréhension de la méthode et de ce que l'on était en train de faire collectivement pour quels objectifs.

Dans une méthodologie volontairement « autonomisante », il a parfois été complexe pour certain.e.s d'organiser les prises de rendez-vous ou de s'organiser pour l'observation des conseils de quartier, qui devait se passer en dehors des sessions et de l'animation.

La garante et les équipes de Rennes ont décidé de renforcer l'animation pour accompagner davantage les démarches hors session dans un premier temps et répondre aux interrogations sur la méthode. Ce qui a été partiellement réalisé, avec à chaque session la mise en place d'un animateur par table par exemple, ou l'accompagnement en prise de rendez-vous en dehors des sessions. Cela aurait mérité un accompagnement renforcé notamment sur les phases d'analyse et prise de note lors des travaux des sous-groupes en session afin d'archiver et de stabiliser les réflexions au fur et à mesure.

La garante a préconisé d'aller plus loin sur la méthode d'analyse qui a semblé fastidieuse aux participant.e.s (analyse à partir de plusieurs tableaux avec plus de 50 lignes et parfois 20 colonnes) avec un manque de stabilisation des résultats et discussions d'une séance à l'autre. Certain.e.s participant.e.s avaient l'impression de recommencer les mêmes niveaux de réflexion à chaque séance sans qu'il n'y ait de réelle avancée.

En ce sens, la garante a pu également préconiser des comptes rendus des échanges et des productions en atelier plus détaillé. Que chacun puisse retrouver sa parole et sa réflexion (sans non plus partir sur du verbatim), les propositions faites, les questions posées et les débats collectifs sur divers sujets. L'idée étant de permettre au groupe de passer les étapes dans la production de leur réflexion commune jusqu'aux recommandations du rapport et de garder une trace du processus participatif.

Par ailleurs, la garante a proposé des outils pour l'observation et au vu de la difficulté de recueillir de la matière et des témoignages et de démultiplier les interviews dans le temps imparti, elle a appuyé l'idée exprimée par certains membres de réaliser un questionnaire à administrer directement mais aussi à envoyer systématiquement à chaque direction de conseil de quartier pour diffusion. L'élaboration de celui-ci a pu prendre un certain temps : l'attente de la validation de Rennes pour envoi aux directeurs puis la réalisation du questionnaire en lui-même. D'abord laissé en autonomie, le groupe a naturellement eu besoin d'animation et d'aide pour finaliser ce questionnaire.

Enfin, certain.e.s participant.e.s ont jugé qu'il manquait des données chiffrées. Il aurait été intéressant que la collectivité puisse fournir à tous et dès le début des bilans, des chiffres concernant la participation afin d'éclairer les participant.e.s. Une des participantes s'est attelée à ce travail de recherche et d'analyse de donnée et cela a été en partie profitable bien que tardif. Il y avait également dans la charte l'idée que la collectivité fasse un bilan de l'application de la charte : ce qui a été abandonné faute de moyen, etc.

Par ailleurs, la garante a préconisé que le travail de l'Observatoire soit communiqué au public voire même qu'il y ait une participation plus grande prévue pour le public. 8 lettres d'information ont été publiées par Rennes tout au long des travaux de l'Observatoire, environ à chaque rencontre. Dans l'enquête, le choix a finalement été fait d'envoyer un questionnaire aux conseils de quartier pour recueillir l'avis des participants aux conseils, sur ces derniers, ce qui élargit le regard posé sur la participation citoyenne à Rennes.

## Phase 3 finalisation du rapport et diffusion, information du public et reddition des comptes

### Objectifs et déroulement de cette phase

#### Finalisation et présentation des travaux aux élu.e.s

Il est prévu dans la Charte que l'Observatoire puisse présenter ce rapport en Conseil municipal.

Cette phase a été soumise à la problématique de la réserve électorale qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2026. Il a été d'abord question de pouvoir présenter les travaux et résultats Intermédiaires (et non définitif vu les délais) en conseil municipal le 22 septembre. Cela a été finalement annulé suite aux recommandations des services juridiques de Rennes car jugé trop risqué juridiquement.

Extrait note interne des services de Rennes : « Une grande vigilance sur le contenu et la communication du rapport est préconisée compte tenu d'une part que les principes jurisprudentiels d'antériorité et de régularité rappelés<sup>1</sup> [...] ne sont pas remplis. S'agissant de ce principe de régularité, le calendrier de production de ce rapport peut même interpeller puisqu'effectué plus de 3 ans après la mise en place de l'Observatoire, et présenté peu de temps avant les élections municipales et surtout pendant la période préélectorale. A ce titre, il serait probablement préférable de prévoir une présentation du rapport en conseil municipal de juillet 2025, avant le commencement de la période préélectorale. Si le calendrier de travail de l'Observatoire ne permet pas une présentation du rapport au conseil municipal de juillet 2025, il est recommandé que la communication autour de ce rapport ainsi que le contenu de ce dernier présentent une grande sobriété et neutralité et évitent la mise en avant et la valorisation d'une part des actions menées par l'équipe municipale et d'autre part des élu.es concerné.es au titre de la politique de la participation citoyenne. »

De plus, lors de la réunion de fin juin le collectif ne se sentait pas prêt pour partager ses travaux en juillet et même en septembre, se posant des questions sur la légitimité des travaux et d'avoir suffisamment de matière.

Il a été ensuite proposé par Rennes d'aller jusqu'à réalisation du rapport et sa présentation par 3 membres de la commission devant la Commission d'élus, Vie des Quartiers Citoyenneté Sécurité le 19 novembre 2025. L'ensemble des élus de Rennes a été invité. Une dizaine d'élu.e.s étaient présent.e.s. Ce temps a permis un échange des questions réponses entre les élu.e.s et les représentants de l'Observatoire. A noter qu'il n'y avait pas d'élu de l'opposition. Un résumé des échanges a été communiqué sur l'outil de gestion de projet de l'Observatoire mais n'a pas eu plus de diffusion.

---

<sup>1</sup> Pour rappel : Le juge électoral a dégagé un faisceau d'indices jurisprudentiel permettant de déterminer si une action peut être qualifiée de campagne de propagande ou de promotion publicitaire, interdite en période pré électorale. Ainsi, il apprécie les actions de communication au regard de 4 principes :

- Principe d'antériorité : éviter toute action de communication nouvelle. En revanche, une action régulière et dont la forme est strictement informative peut se poursuivre.
- Principe de régularité : éviter toute accélération du rythme des actions.
- Principe d'identité du support : réaliser des actions de communication comparables (sur le fond comme sur la forme) aux pratiques habituelles de la collectivité ou de ce qui est traditionnellement fait pour ce type de communication.
- Principe de sobriété : le contenu doit s'en tenir à une communication qui doit rester purement institutionnelle, informative, citoyenne, neutre, sobre, factuelle sans mettre particulièrement en valeur l'action des élus par des commentaires trop élogieux.

Peu de participant.e.s furent présents pour finaliser le rapport aux dernières sessions précédent cette présentation les 25/09/2025 et 6/11/2025 (6 membres de l'Observatoire). Le document de travail mis en ligne pour amendement de chacun entre les sessions a été peu complété.

Un moment de clôture de la démarche s'est fait avec quelques membres de l'Observatoire le 16 décembre 2025, en présence de l' élu à la démocratie citoyenne et des animateurs et prestataires.

### **Diffusion du rapport de l'Observatoire fin 2025**

Les membres de l'Observatoire ont émis le souhait de présenter les résultats aux personnes interviewées lors d'une réunion. Cela n'a pas été réalisé. La raison avancée par Rennes est celle de la période électorale également alors que cela semblait pourtant plus compatible avec les contraintes de la période électorale.

Plusieurs membres ont questionné les équipes de Rennes : « comment faire vivre ce rapport au-delà de présentation élu.e.s : comment le communiquer aux citoyen.ne.s ? ».

In fine, le rapport a été diffusé comme suit par Rennes :

- Mis en ligne sur la page dédiée à l'Observatoire créée sur la plateforme La fabrique citoyenne<sup>2</sup>
- Envoyé à l'ensemble des élu.e.s de la ville de Rennes,
- Envoyé aux directeurs et directrices de conseil de quartier charge à eux de diffuser aux membres
- Téléchargeable à partir d'un article dédié dans la lettre d'information de Rennes de novembre 2025<sup>3</sup>.

**Lettre d'information**  
**\* La fabrique citoyenne #94**

Ville de RENNES

L'information sur la participation citoyenne à Rennes

**Au programme :**

- 👉 Le Plan Climat est adopté !
- 👉 Bilan des concertations citoyennes sur le trambus, lignes 3 et 4
- 👉 1er rapport de l'Observatoire de la participation citoyenne
- 👉 Sobriété numérique : le rapport du Conseil citoyen du numérique responsable
- 👉 Un nouveau triporteur pour l'association "À vélo sans âge"

**Des nouvelles des instances**

**L'Observatoire de la participation citoyenne a rendu son rapport**

OBSERVATOIRE de la PARTICIPATION CITOYENNE

Après un an d'existence, l'Observatoire a rendu son 1er rapport d'observations et de recommandations. Son ambition : favoriser la participation de toutes et tous et donner plus de place à la participation dans les décisions publiques.

[Découvrir le rapport](#)

<sup>2</sup> 1066 vues de la page depuis sa création, pas de chiffre pour le téléchargement du rapport

<sup>3</sup> 7 921 envois, 33 % d'ouverture (soit 2 577 ouvertures) 15 % de clics (387) dont 47 clics sur le lien vers le rapport de l'Observatoire

## **Présentation aux nouveaux élu.e.s et redditions des comptes : à venir**

La nouvelle mandature de la majorité reconduite à la ville de Rennes vient d'être mise en place avec notamment une nouvelle Conseillère municipale et métropolitaine déléguée à la Démocratie locale et au quartier Bourg-L'Évêque, La Touche, Moulin-du-Comte.

Suite à la délibération de l'assemblée plénière le 27 avril, les services de Rennes prévoient la mise en place des nouveaux conseils de quartier avec de premiers conseils de quartier dès les mois de juin et juillet.

Le 1er juin a été présenté aux élu.e.s de l'exécutif les propositions sur l'organisation et l'animation des nouveaux conseils de quartier et les recommandations de l'Observatoire.

Le 8 juin, dans une session de formation des nouveaux élus, seront présenté l'ensemble des dispositifs de participation citoyenne et le rapport de l'Observatoire sera évoqués et distribué.

A la rentrée, il est pour l'instant prévu que chaque conseil de quartier puisse rédiger son propre règlement de fonctionnement à partir d'un tronc commun préparé par les services qui prendrons en compte le rapport de l'Observatoire. Cela va dans le sens des recommandations de l'Observatoire de clarifier les règles et d'aller vers plus d'homogénéisation du fonctionnement des conseils de quartier. Seront également recruté à cette période les nouveaux co-animateurs de conseil de quartier.

Il est prévu un retour vers les anciens membres de l'Observatoire en septembre pour la reddition des comptes.

## **Principales préconisations et conseils de la garante et prise en compte par Rennes**

Les équipes d'animation ont mis par écrit et finalisé une version présentée aux membres lors de la dernière réunion du 6 novembre 2025 qui devait aussi permettre la préparation de la présentation orale par les membres devant la commission d'élus. Certain.e.s membres expriment une certaine insatisfaction et ont le sentiment que des recommandations manquent. La garante considère qu'il manque une étape et que le travail n'a pas été bien validé collectivement. Selon elle, même si le rapport de l'Observatoire est réellement intéressant et pertinent dans ses préconisations, le résultat est trop simple et ne reflète pas tout à fait l'ensemble des remarques et recommandations réalisées par le collectif.

La garante a pu préconiser tout au long de la démarche une information régulière du public sur les travaux et avancées de l'Observatoire, voire de pouvoir imaginer une contribution du public. Des lettres d'information ont été mises à disposition sur le site de la plateforme décrivant succinctement les travaux de l'Observatoire et illustrant avec des photos. Cela permettait cette articulation avec le grand public et une certaine transparence sur les travaux de l'Observatoire, mais représente un taux de lecture relativement faible. A défaut donc d'une information plus large du public en amont, une diffusion importante du rapport semblait nécessaire à la garante, avec notamment la réalisation d'une conférence de presse avec les membres de l'Observatoire, d'une réunion publique de présentation aux habitant.e.s de Rennes et d'une présentation lors d'une réunion transversale des conseils de quartiers (avec invitation spéciale à toutes les personnes interviewées).

Elle a rappelé à plusieurs reprises la nécessité d'avoir une diffusion et présentation des travaux auprès de l'ensemble des élu.e.s et services ainsi qu'une reddition des comptes formalisée par Rennes : qu'est-ce qui a va être pris en compte et comment parmi les recommandations du rapport et les échanges réalisés à l'oral lors de la rencontre avec les élu.e.s de la commission ? Le rapport a été présenté à certain.e.s élu.e.s et diffusé à l'ensemble, mais étant

donné la période électorale, Rennes a proposé de réaliser la reddition des comptes après les élections avec la nouvelle mandature (voir ci-dessus).

Les préconisations sur ces sujets sont précisées et complétées dans la partie recommandation du présent rapport.

## Avis général sur le dispositif

Le dispositif d'Observatoire de la participation citoyenne mis en place par la Ville de Rennes constitue une expérimentation démocratique particulièrement intéressante dans le paysage français de la démocratie participative. Inscrit dans la continuité de la révision participative de la Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne adoptée en 2021, il témoigne d'une volonté conjointe des citoyen.ne.s et de la ville : ne pas seulement multiplier les dispositifs participatifs, mais créer une instance capable d'en évaluer la qualité, la cohérence et les effets. À ce titre, l'Observatoire représente une tentative ambitieuse de construire une démocratie locale plus réflexive, où les citoyen.ne.s ne sont pas seulement participant.e.s, mais également observateurs.rices et analystes des mécanismes participatifs eux-mêmes.

Le mandat confié à l'Observatoire a été clairement posé dans la charte puisqu'il vise à évaluer les démarches participatives de la ville, à veiller au respect des principes de la Charte et à produire des recommandations adressées aux élu.e.s. Si toutes ces missions n'ont pas pu être mises en place lors de cette première expérience, la participation des membres de l'Observatoire a été jusqu'à la co-construction de la démarche de mise en place de l'Observatoire et la production collective des préconisations, ce qui constitue une reconnaissance importante de la capacité citoyenne à produire une expertise démocratique, même si les avis et recommandations de l'Observatoire ne sont que consultatifs et que l'on est encore en attente de la reddition des comptes. Les services qui ont supervisé et participé à l'animation avec l'accompagnement d'un tiers sur l'animation et la méthode, ont partiellement repris en main le processus d'écriture final du rapport, mais il n'en reste pas moins le reflet des réflexions de l'Observatoire et a été discuté avec les membres encore présents (6 sur 32) jusqu'à la forme finale des recommandations. On peut regretter toutefois que les nombreuses remarques et recommandations réalisées par le collectif n'aient pas été incluses plus exhaustivement et débattues collectivement jusqu'à la fin.

Le fait que des habitant.e.s, parfois peu familiers des démarches participatives, aient pu s'engager dans un travail d'enquête, d'analyse et de formulation de recommandations constitue en soi un résultat positif. L'expérience a permis une montée en compétence collective sur des sujets complexes comme la démocratie participative, les méthodes d'enquête ou encore l'évaluation des politiques publiques et la construction progressive d'une culture commune malgré l'hétérogénéité des profils.

Le travail réalisé présente également plusieurs qualités méthodologiques importantes. L'Observatoire ne s'est pas limité à une réflexion théorique : ses membres ont mené des observations de terrain, des entretiens semi-directifs, des questionnaires, ainsi qu'une analyse documentaire. Les thématiques retenues — la participation de toutes et tous et les effets de la participation sur les décisions publiques — touchent à des enjeux centraux de la démocratie locale contemporaine. Issus d'une démarche principalement qualitative les résultats présentés dans le rapport de l'Observatoire sont riches, même s'ils ne représentent qu'une partie des observations et préconisations réalisés lors des travaux des membres.

Le rapport met notamment en lumière des questions essentielles : pourquoi certains publics, notamment les jeunes, participent-ils peu ? Comment garantir que la parole citoyenne ait un effet réel sur la décision publique ? Comment rendre plus lisible la manière dont les contributions des habitant.e.s sont prises en compte ? Il y répond aussi en donnant diverses préconisations assez précises sur les manières de faire : mise en place de garde d'enfant pour favoriser une participation de tous, établir des règles de fonctionnement communes aux conseils de quartier dans un guide afin de garantir un niveau de participation suffisant qui

puisse mobiliser les citoyen.ne.s sur le long terme, multiplier les canaux de communication y compris hors numérique, etc.

Pour autant, ce rapport vise aussi à mettre en évidence plusieurs limites importantes du dispositif, dont certaines apparaissent structurelles. Une d'elle concerne le manque de cadrage méthodologique et d'accompagnement des participant.e.s. Le choix initial d'une démarche très autonomisante, inspirée de la recherche-action, reposait sur une intention positive : permettre aux membres de l'Observatoire de construire eux-mêmes leurs outils et leurs orientations et d'asseoir une certaine indépendance. Cependant, dans les faits, cette autonomie a parfois produit de la confusion et de la fatigue collective voire a pu être une des raisons de la diminution des effectifs chemin faisant. Plusieurs participant.e.s ont exprimé leur difficulté à comprendre les objectifs, les étapes de travail ou encore la méthode d'analyse utilisée. Cette difficulté a été accentuée par l'importante disparité des profils et des niveaux de familiarité avec les méthodes d'enquête ou d'évaluation, produisant notamment des groupes qui ont avancé à des rythmes différents rendant compliqués les analyses et échanges sur le fond.

Pour la garante, l'équilibre entre autonomie citoyenne et accompagnement méthodologique n'a pas été totalement trouvé, ce qui est dans tous les cas difficile pour une première tentative. Un accompagnement plus structuré est compatible avec une véritable co-construction et ne remet pas en cause la souveraineté du groupe dans ces décisions. Dans les démarches participatives, l'autonomie ne peut être pensée comme un retrait de l'institution ou des animateurs (ce qui n'a pas été le cas ici) ; elle suppose au contraire des outils, des formations, des temps de clarification et un soutien continu permettant à chacun de participer réellement, d'où les préconisations formulées par la garante tout au long des travaux : renforcer la formation, clarifier les étapes de travail, mieux formaliser les productions collectives, développer des outils d'analyse plus accessibles, etc.

Une autre limite concerne la représentativité et l'ampleur de l'enquête menée. La garante souligne que le panel d'enquête reste faible et peu représentatif, avec une importance non négligeable de la parole des élu.e.s et des agent.e.s dont les interviews ont été les plus nombreuses, mais compensée en partie par le taux de réponse significatif au questionnaire aux participants des conseils de quartier qui portait cependant uniquement des sur les conseils de quartier (composition, fonctionnement, déroulement, ordre du jour, etc.). Globalement, les observations ont principalement porté sur les conseils de quartier, et dans une moindre mesure le budget participatif, laissant de côté d'autres dispositifs participatifs pourtant importants dans la politique rennaise. Ce premier travail ne recouvre donc qu'une partie des missions attribuées à l'Observatoire par la Charte. C'est un choix méthodologique qui a été fait à mi-parcours afin compte tenu du calendrier de travail et du parti pris méthodologique d'exploration et de mise en enquête collective de l'Observatoire. Il constitue davantage un premier pas prometteur et il faudra sans doute quelque temps pour arriver à un dispositif relativement stabilisé et capable d'évaluer plus largement les politiques participatives de la Ville et l'application de la charte.

Le fonctionnement même du collectif révèle également des fragilités. Sur les 32 membres initiaux, seule une quinzaine s'est investie régulièrement, et les dernières séances de finalisation du rapport n'ont réuni que six personnes. Cette érosion de la participation pose directement la question des conditions concrètes de l'engagement citoyen et la composition des membres de l'Observatoire. Ont été évoqué par les participant.e.s la possibilité d'une rémunération ou d'une indemnisation, considérant l'investissement demandé. La garante a évoqué également le besoin de moyens humains supplémentaires pour affiner les méthodes et accompagner les participant.e.s entre les séances. Le fait d'avoir beaucoup de membres déjà représentant.e.s d'autres instances peut aussi être interrogé quant à leur pleine disponibilité. Ces éléments sont importants car ils rappellent que la participation citoyenne

repose souvent sur un travail bénévole exigeant, difficilement soutenable dans la durée sans reconnaissance ou soutien adapté.

Enfin, la faiblesse majeure du dispositif (tel qu'il a été mis en pause en décembre 2025), réside en l'absence de véritable restitution publique des travaux de l'Observatoire et de reddition des comptes pour l'instant, principalement due à la période électorale. Depuis novembre 2025, il n'y pas eu de retour clair sur les suites données aux recommandations ainsi que sur le devenir de l'Observatoire. Ce dernier point a d'ailleurs été soulevé dès le début de la démarche par certain.e.s participant.e.s (« l'observatoire est-il un organe permanent ou non ? »). Cette étape est cruciale, et la concomitance de l'agenda électoral a été dommageable pour la dynamique entière de l'Observatoire. Sans réponse politique explicite, le risque est grand que le travail citoyen apparaisse symbolique ou sans effet réel et soit décourageant. La garante espère que la nouvelle mandature pourra compenser prochainement cela, tel qu'elle l'a prévu, et aller plus loin suite aux recommandations du présent rapport et une évaluation ex-post auprès des membres.

## Préconisations et conseils pour la suite

### Dès que possible, concernant la reddition des comptes :

- Présenter les travaux aux nouveaux.elles élu.e.s en conseil municipal et statuer sur la poursuite de l'Observatoire.
- Formaliser une réponse précise et diffusable à la prise en compte des recommandations de l'Observatoire
- Faire une réunion d'échange avec l'ensemble des membres de l'Observatoire sur cette réponse et d'évaluation ex-post (possibilité de réaliser un questionnaire évaluatif en amont auprès des membres au téléphone, ce qui permettra la reprise de contact).
- Réaliser une communication large sur les travaux de l'Observatoire et sur son devenir
- Présenter les travaux au public au cours d'une soirée sur la participation citoyenne pour la nouvelle période.

### Poursuivre la mise en place de l'Observatoire tel qu'inscrit dans la charte par les citoyens.

Définition claire de ses missions en reprenant celles données dans la charte :

- Veiller au respect des grands principes de la charte et de leur application
- Garantir la cohérence entre les différentes instances et démarches
- Déterminer les critères d'évaluation de la participation dans les politiques publiques de la Ville et évaluer les démarches participatives
- Peut contribuer à la création de la maison de la fabrique citoyenne

### Composition, recrutement, valorisation

- **Repenser le recrutement et la composition** en se posant la question de la représentativité et de la disponibilité. Des citoyen.ne.s non impliqué.e.s par ailleurs peuvent avoir plus de disponibilité que des membres déjà représentants d'autres instances (voir avis général sur le dispositif). Au vu du nombre de citoyens qui se sont portés volontaires, on pourrait imaginer une proportion plus grande de citoyens en plus des représentants de comité ou d'association.
- Prévoir que quelques participant.e.s volontaires du premier exercice de l'Observatoire pour participer à la suite soient reconduit pour transmission et témoignage.
- Par ailleurs, le mandat d'un an qui a été proposé aux premiers participants de l'observatoire semble trop court. Ce premier exercice ayant durée plus d'un an, sans pour autant pouvoir permettre de finaliser complètement les travaux collectivement.
- Réfléchir à des formats de valorisation spécifique ou rémunération au vu du rôle public de l'Observatoire et de l'investissement citoyen important. Cela a été abordé par ses membres.
- Plus largement, réfléchir sur comment réussir une implication régulière et maintenue dans le temps ?
- Mettre en place une réflexion sur comment associer les jeunes qui était une des volontés de la ville et des membres sur cette période mais qui n'a pu aboutir

### Renforcer la méthodologie et l'animation.

- La question de pose des moyens pour accompagner l'Observatoire, qui étaient finalement assez légers sur cette première expérience (un agent portant d'autres

missions, un prestataire mandaté sur l'animation des ateliers en présentiel et préparation de l'animation de ces réunions et de la méthode globale, un prestataire en facilitation graphique). Imaginer peut-être un service civique ou un étudiant qui puissent accompagner les participant.e.s dans leur démarche de prise de rendez-vous, etc, et/ou créer des binômes ou sous-groupes plus équilibrés.

- Etudier la possibilité d'avoir plus d'animation entre deux sessions. Un membre, aurait souhaité plus d'activité via les réseaux et que les débats continuent via des mails ou autre (sentiment de perte en ligne et cela ne va pas assez vite).
- Rechercher un meilleur équilibre entre plus de guidage méthodologique tout en laissant le choix à l'Observatoire sur la méthode. Cela permettra d'orienter vers un travail plus représentatif et fondé méthodologiquement. Un accompagnement et un guidage plus fort peut tout à fait être compatible avec la co-construction ou le fait que l'Observatoire garde toute autonomie et indépendance sur les avis et les recommandations qu'il donne in fine (voir avis). **Il s'agirait donc de couvrir l'ensemble des missions données par la charte avec des propositions méthodologiques plus fortes, encadrantes et outillées, qui permettront aux participants d'appréhender et d'anticiper ce que l'on va faire collectivement étape par étape.** Commentaire d'un membre : « Il faudrait que l'Observatoire puisse bénéficier d'un accompagnement, d'un apport suffisant, pour faire un travail pertinent. ». On pourra s'inspirer notamment de certaines méthodes évaluatives de processus participatifs existantes et d'experts sur la question et du Démomètre.
- Pour assurer un **niveau d'indépendance** correct malgré un plus fort guidage méthodologique nécessitera de faire appel à nouveau à une structure externe pour l'animation et la méthodologie, peut-être avec une mission plus large. Il serait intéressant également de continuer à mettre en place un système d'observateurs et de garants du dispositif (au-delà d'une garante CNDP qui ne pourra peut-être pas être ressaisie sur un prochain exercice de l'Observatoire). La présence des équipes de Rennes semble incontournable par moment mais l'on pourrait envisager que certains travaux puissent se mener sans présence de la ville de Rennes.

#### **Préparer des informations chiffrées et des bilans pour nourrir l'Observatoire :**

- Réaliser un bilan de l'application de la charte par la collectivité en amont comme préconisé dans la charte : ce qui a été fait, abandonné faute de moyen, ce qui a marché, moins marché, etc.
- Présenter à l'Observatoire les bilans, audit et retour d'expérience qui sont fait sur les dispositifs participatifs par la collectivité (budget participatif, etc.)
- Mettre à disposition du groupe de premières données chiffrées sur la démocratie locale et la participation citoyenne. Mise en place d'un observatoire chiffré (ou tableau de bord) qui pourrait aider les membres voire même être rendu public.

## Annexes

- Lettre de mission CNDP de la garante
- Axes de travail et questions évaluatives
- Rapport de l'Observatoire

Madame,

Lors de la séance plénière du 5 octobre 2022, la Commission nationale du débat public (CNDP) vous a désignée pour émettre un avis à caractère méthodologique sur la procédure participative envisagée par la ville de RENNES dans le cadre de la mise en place de l'observatoire de la participation citoyenne.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission d'intérêt général emportant des enjeux locaux environnementaux et d'équité territoriale fondamentaux et je souhaite vous préciser les attentes de la CNDP pour celle-ci.

L'intervention de la CNDP sur ce projet a été décidée **en application de l'article L.121-1** du Code de l'environnement. Comme l'indique cet article, la CNDP peut se saisir, y compris à la demande d'acteurs extérieurs, de missions visant à « **émettre tous avis et recommandations** à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public ». Compte tenu de l'intérêt des enjeux participatifs de ce dossier, les membres de la Commission ont décidé que la CNDP pouvait émettre un avis méthodologique. Dans ce cadre et par cette lettre, la CNDP vous mandate, précise le périmètre de votre mission, ses fondements légaux, afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

L'élaboration de votre avis méthodologique se fonde sur les valeurs et principes de la CNDP, notamment les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

### **Rappel du contexte et demande de la ville de RENNES**

L'Observatoire de la participation citoyenne a été imaginé par les citoyens à l'occasion de la concertation menée par la Ville sur la révision de la Charte de la Démocratie locale et de la participation citoyenne adoptée en octobre 2021. Cette nouvelle instance aura pour objet d'évaluer les démarches participatives de la ville en veillant à leur cohérence entre elles et au respect des grands principes de la charte.

La ville de Rennes souhaite la mise en place concertée avec le public de la détermination des critères d'évaluation de l'observatoire de la participation citoyenne de Rennes.

Karine BESSES  
Chargée de délivrer un avis méthodologique –  
Observatoire de la participation citoyenne de la ville de Rennes

## ***Une mission visant la production d'un avis à caractère méthodologique***

Les Commissaires ont décidé de répondre favorablement à la demande d'expertise tierce en matière de qualité de l'information et des modalités de participation, notamment sur la restitution de la démarche. C'est pourquoi **votre mission visera la production d'un avis à caractère méthodologique sur le(s) dispositif(s) envisagé(s) par la Métropole.**

Au regard du dossier de saisine et de son instruction, votre avis doit permettre de répondre principalement aux questions suivantes :

-Clarifier la méthode (etc.);

-Expliciter le mandat donné aux citoyens pour déterminer les critères d'évaluation et l'articulation avec les principes de sa création lors de la révision de la Charte de la démocratie locale (contribution, co-construction);

-S'assurer que le bilan et la reddition des comptes seront argumentés et motivés et que la ville explicitera la manière dont les contributions des citoyens auront été prises en compte dans la création de l'observatoire.

## ***Garantir le droit à l'information et à la participation de chaque individu***

Pour construire cet avis, il vous faudra, en toute indépendance, **analyser le contexte local**, les questions qui font débat, les positions des différents acteurs locaux. Il est important que vous puissiez aller à la rencontre de tous les acteurs concernés, afin d'**identifier avec précision ce qui peut faire débat.**

Seule cette compréhension fine des enjeux vous permettra de fonder vos conseils au MO sur les informations à diffuser, les études à approfondir, les sujets à soumettre au débat, les outils à mettre en place afin de recréer les conditions de la confiance autour de la participation aux décisions relatives à ce projet. Vous pouvez être présents dans autant d'instances et de contextes que vous le jugerez opportun, car votre mission vise la production d'un avis méthodologique, pour lequel il vous faut atteindre cette compréhension globale. Vous pouvez également **demander la production de tout document d'information complémentaire ou la mise à disposition de données**, si cela vous semble nécessaire. Dans tous les cas, la production d'un document de base résumant le projet et rendant accessible les modalités de participation est à produire par le MO est à diffuser de façon adaptée au contexte. Vous devez veiller en particulier à ce que le public puisse pleinement émettre ses observations, avoir accès à de la formation, en tant que de besoin.

Il s'agit par votre étude de vous prononcer sur le respect du droit à l'information et à la participation des citoyens. Dans ce contexte, vous pouvez intervenir à tout moment pour **rappeler aux organisateurs les principes de la CNDP**, notamment concernant la qualité de l'information, l'exigence en termes de modalités de participation des citoyens et le respect de votre indépendance dans votre mission de conseil. Je vous invite en outre à prêter attention aux messages qui sont délivrés publiquement à propos de votre mission particulière : il vous revient d'en assurer l'honnêteté et la véracité autant que possible.

Vous aurez enfin à suivre de près le dispositif de concertation tout au long de sa mise en œuvre pour en assurer *in fine* l'évaluation, ce qui peut conduire à ce que votre contribution donne lieu à des productions successives ayant vocation à être rendues publiques.

Vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Chantal JOUANNO

# Observatoire de la participation citoyenne

## Questions évaluatives

Suite rencontre du 12 décembre 2024

### Thématique 1 : La participation de toutes et tous dans les instances de participation citoyenne

- **Qui participe** dans les instances et démarches de participation citoyenne menées par la Ville ?
  - Nombre de participants
  - Profil des participants : genre, âge, origine, CSP
  - Représentativité des participants par rapport à la population
  - Quels sont les moteurs de participation ?
  
- Y a-t-il des profils de **publics qui participent moins** ?
  - Si oui, peut-on les identifier ?
  
- **Pourquoi** certains publics participent moins ?
  - Est-ce lié aux enjeux / thématiques abordées dans les espaces de participation ?
  - Communication autour des instances ?
  - Accessibilité des dispositifs ?
  - Formats des dispositifs ?
  
- **A titre de comparaison**, existe-t-il d'autres espaces de participation qui mobilisent d'autres profils ? (Associations, tiers lieux...)
  
- **Quelles actions sont mises en place** pour faciliter la participation de toutes et tous ?
  - Qu'est-ce qui est mis en place pour faciliter l'accueil et l'écoute ? Comment est-on accueilli ?
  - Est-ce qu'il y a des mécanismes d'exclusion ?
  - Comment on enlève les barrières, peu importe le public ?
  - Comment prendre en compte les freins pour viser l'équité ?
  
- **Comment améliorer** les dispositifs pour favoriser la participation de toutes et tous ?

## Thématique 2 : Les effets de la participation citoyenne sur la décision publique

- Quelle **visibilité des démarches** de participation citoyenne ?
  - Quels médias sont utilisés pour communiquer ? Par quels canaux l'information est-elle diffusée ?
  - Quels mots et éléments de langage sont choisis pour communiquer ?
  - Existe-t-il des formes de communication informelles ?
  - Comment les élus et les services informent-ils les citoyens sur les différents objets et dispositifs ?
  - Existe-t-il des différences dans la communication autour du budget participatif par rapport à d'autres dispositifs ?
  - Comment atteindre les citoyens qui n'ont pas accès à l'information ?
  - Quelle est l'efficacité des moyens de communication utilisés ? Par exemple : les taux de participation, les statistiques d'utilisation des plateformes ou des lieux dédiés ?
  - Quelle est l'efficacité globale de la communication, et comment pourrait-elle être optimisée ?
  
- Quel **degré de transparence** sur les effets de la participation citoyenne ?
  - Qui sollicite la participation des habitantes et des habitants ? (Participation spontanée, saisine des habitants, volonté politique, obligation réglementaire)
  - Est-ce que les intentions et les enjeux de la participation sont clairement annoncés au début de la démarche ?
  - Est-ce que les participants sont informés des marges de manœuvre possibles ?
  - Y a-t-il un écart entre ce qui est annoncé au début de la démarche et les suites données ?
  
- Est-ce que la participation des citoyennes et citoyens **est utile** pour faire avancer la décision publique ?
  - Les citoyennes et citoyens ont-ils accès à une information claire et transparente, leur permettant de contribuer activement à la politique publique ? (Canaux de diffusion, égal accès à l'information entre tous les participants, degré et nature de l'information...)
  - Quelle est l'intention des participants quand ils s'engagent dans une démarche de participation citoyenne ? (est ce que les personnes s'engagent plutôt pour soulever une question qui les concernent à titre personnel ou pour faire avancer un projet, dans une démarche d'intérêt général ?)
  
- **Quels sont les effets réels** de la participation des habitants sur la décision publique ?

- Quels sont les apports de la participation sur la politique publique ? (Évolution des projets ou non, nouvelles problématiques posées, évolution des modalités de travail des services...)
- Les participants sont-ils informés des effets et des résultats de leur participation à l'issue de leur participation ?
- Quels sont les effets sur les participants ? (Montée en compétence, mobilisation ou non dans d'autres démarches, ...)
- Y a-t-il des effets de long terme, à une échelle plus grande : sollicitation des habitants sur d'autres projets, développement d'une "culture de la participation" ...



# OBSERVATOIRE de la PARTICIPATION CITOYENNE

RAPPORT

2024-2025



\* La  
fabrique  
citoyenne

R Ville de  
RENNES

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Contexte</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Méthode</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>La participation citoyenne</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Observations</b>	<b>10</b>
	Recommandations pour la participation de toutes et tous dans les dispositifs et instances	<b>13</b>
	Recommandations pour les effets de la participation sur les décisions publiques	<b>17</b>
<b>5</b>	<b>Conclusion</b>	<b>18</b>

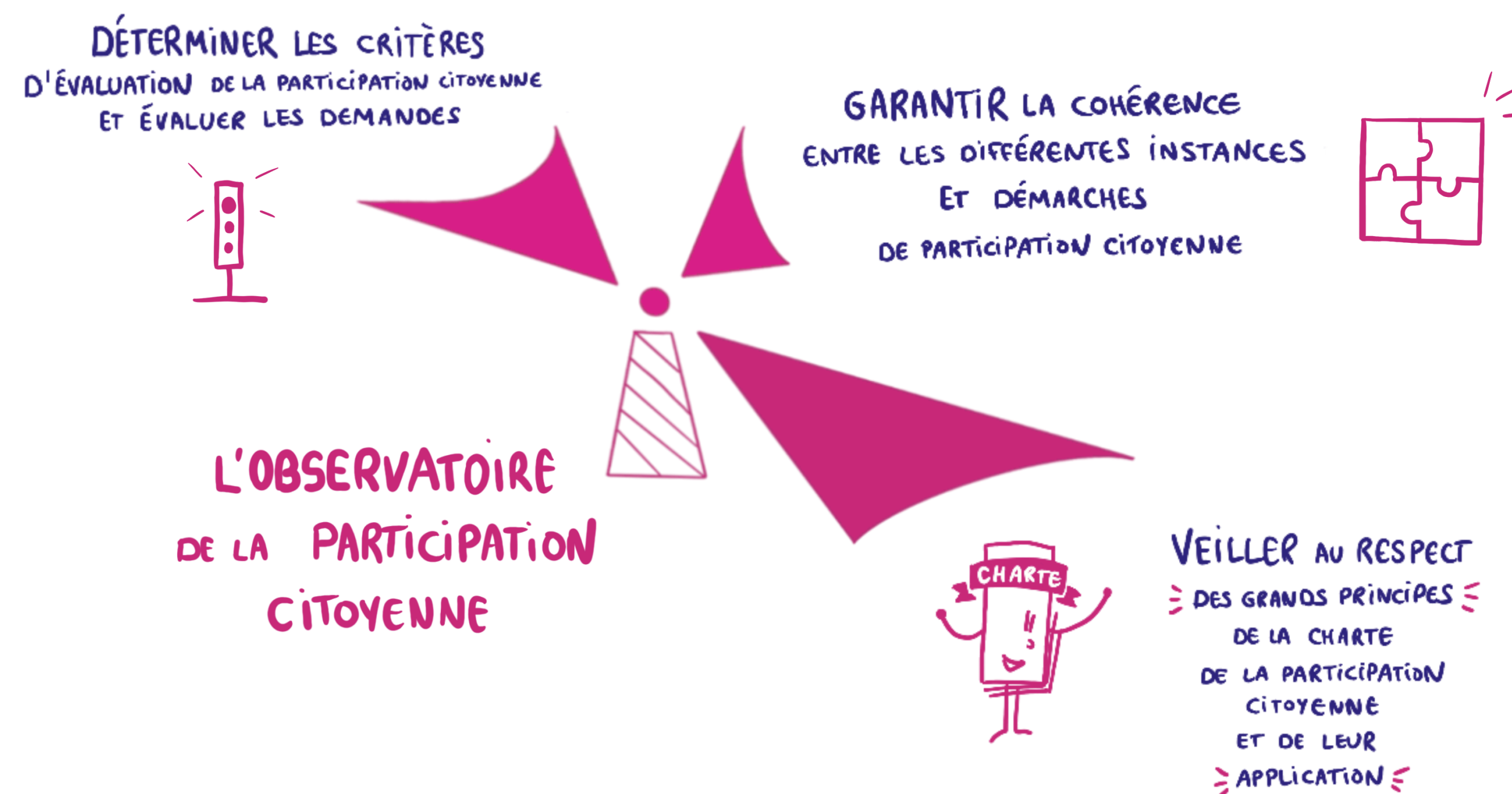
# 1 CONTEXTE

## Qu'est ce que l'Observatoire ?

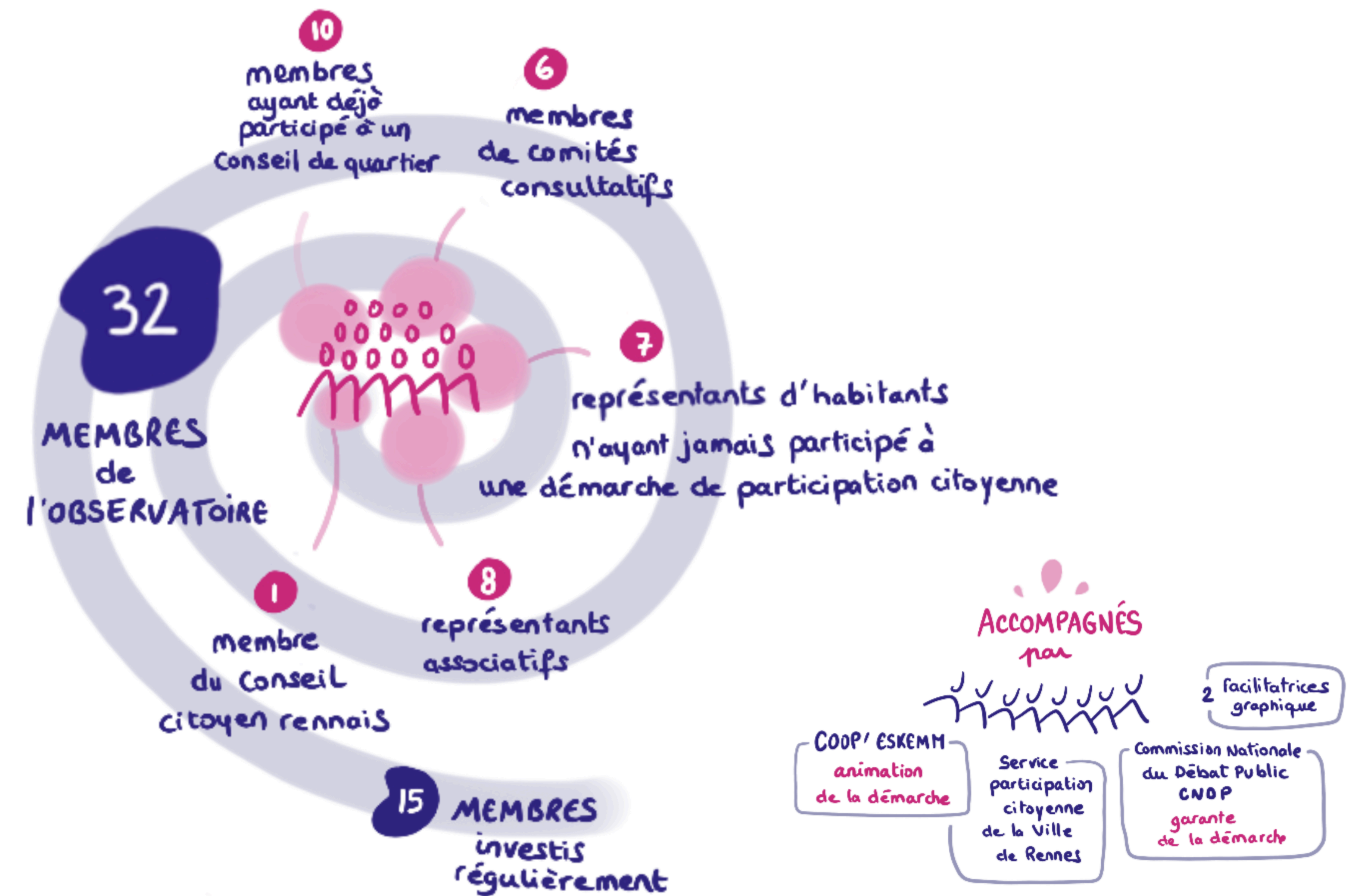
La Charte Rennaise de la participation citoyenne et de la démocratie locale, écrite en 2015 et révisée en 2021 prévoit la mise en place d'un Observatoire de la participation citoyenne et définit sa mission :

« L'Observatoire de la participation citoyenne est chargé de veiller au respect des grands principes de la charte et de leur application. L'Observatoire de la participation citoyenne est garant de la cohérence entre les différentes instances et démarches de participation citoyenne menées par la Ville de Rennes.

L'Observatoire de la participation citoyenne détermine les critères d'évaluation de la participation dans les politiques publiques de la Ville et évalue les démarches participatives. L'Observatoire de la participation citoyenne peut contribuer à l'élaboration de démarches participatives. »



## Qui compose l'Observatoire ?



L'Observatoire de la participation citoyenne réunit des habitantes et habitants impliqués ou non dans des instances de participation citoyenne et des représentants associatifs.

La constitution du groupe a été réalisée à l'été 2024, par un appel à volontaires et un tirage au sort.

Un premier appel a été effectué auprès des instances de participation citoyenne de la Ville ainsi que sur la newsletter de la Ville de Rennes, par le biais du Mouvement Associatif Rennais, et de la Mission Jeunesse de la Ville de Rennes.

76 personnes se sont portées volontaires pour participer à l'Observatoire de la participation citoyenne.

## Comment l'Observatoire a-t-il travaillé ?



11

RENCONTRES  
de  
l'OBSERVATOIRE



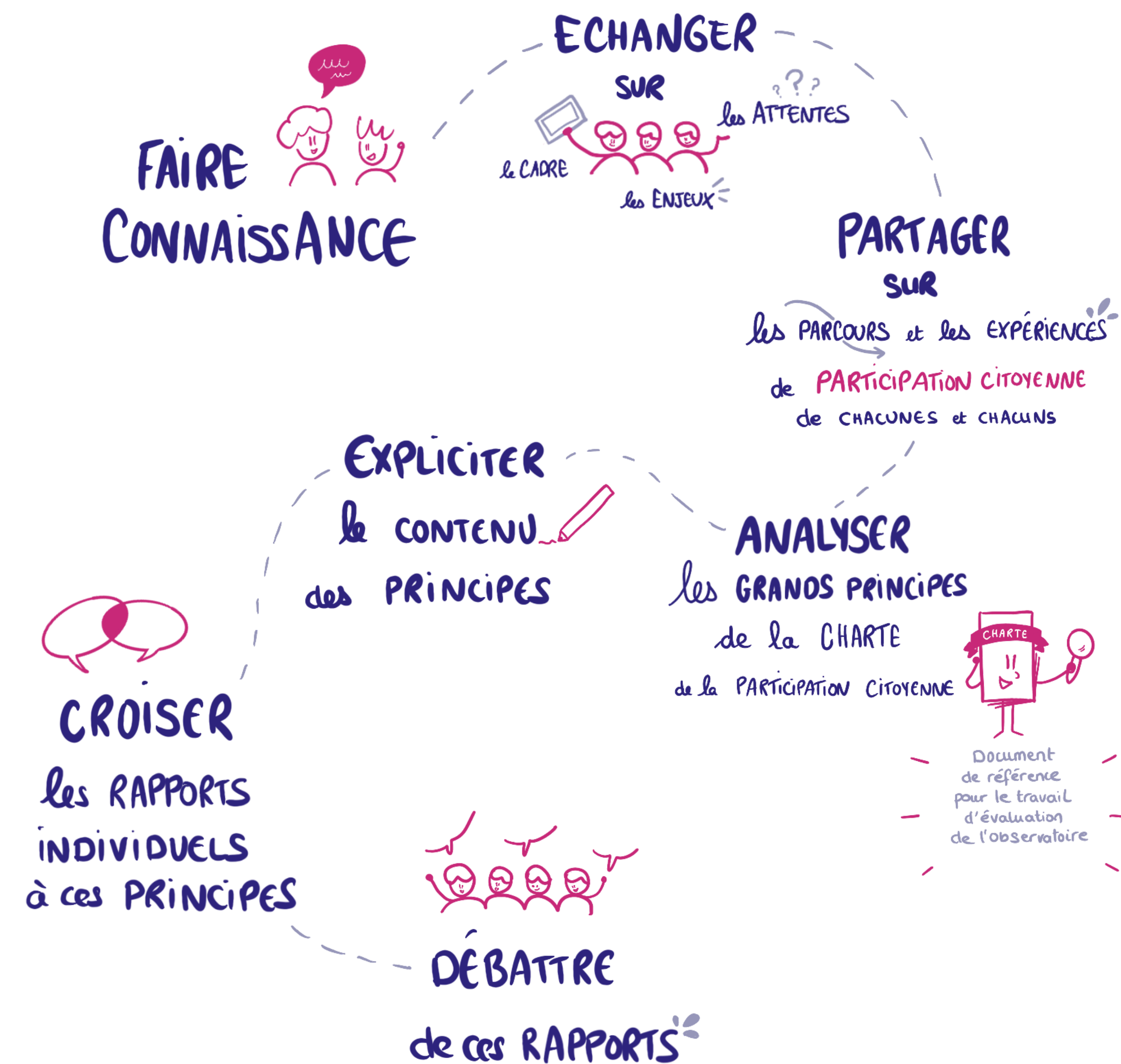
D'octobre 2024 à novembre 2025, les membres de l'Observatoire se sont réunis 11 fois.

Les premiers temps de rencontre ont permis d'initier une première réflexion sur les axes d'enquête de l'Observatoire.

Les membres de l'Observatoire ont également pris part à une formation "cadre et enjeux de la participation citoyenne" animée par la représentante de la Commission Nationale du Débat Public. Ils et elles ont pu aborder les origines de la démocratie et ses principes, le système de démocratie représentative et ses limites, la crise de la représentation et les enjeux de la participation.

Ce dernier point dans lequel s'inscrit l'Observatoire a été particulièrement détaillé à travers le développement, les valeurs, la législation, les grands principes, les objectifs, les échelles et enfin l'évaluation de la participation.

Enfin, afin de permettre au groupe de mieux appréhender le contexte et les espaces dans lesquels les principes de la Charte s'appliquent, un panorama de la participation citoyenne rennaise a été réalisé par les membres et illustré par les deux personnes en charge de la facilitation graphique.



À l'issue de ces échanges, deux grandes thématiques de travail se sont dégagées.

Elles reprenaient des interrogations exprimées par les participants, individuellement ou collectivement, au fil des discussions et des débats :

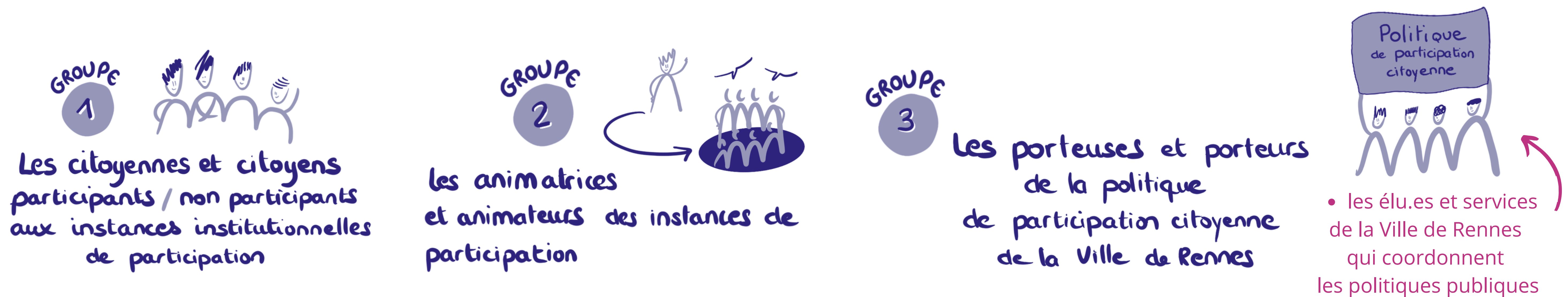


À partir de ces thématiques, les membres de l'Observatoire ont défini et construit collectivement des questions évaluatives et une méthodologie de travail.

Les participants ont décidé de mener des observations de terrain, des enquêtes et une analyse documentaire.

Ils ont choisi d'axer leur travail sur les conseils de quartiers, les jurys citoyens et, dans une moindre mesure, le budget participatif rennais.

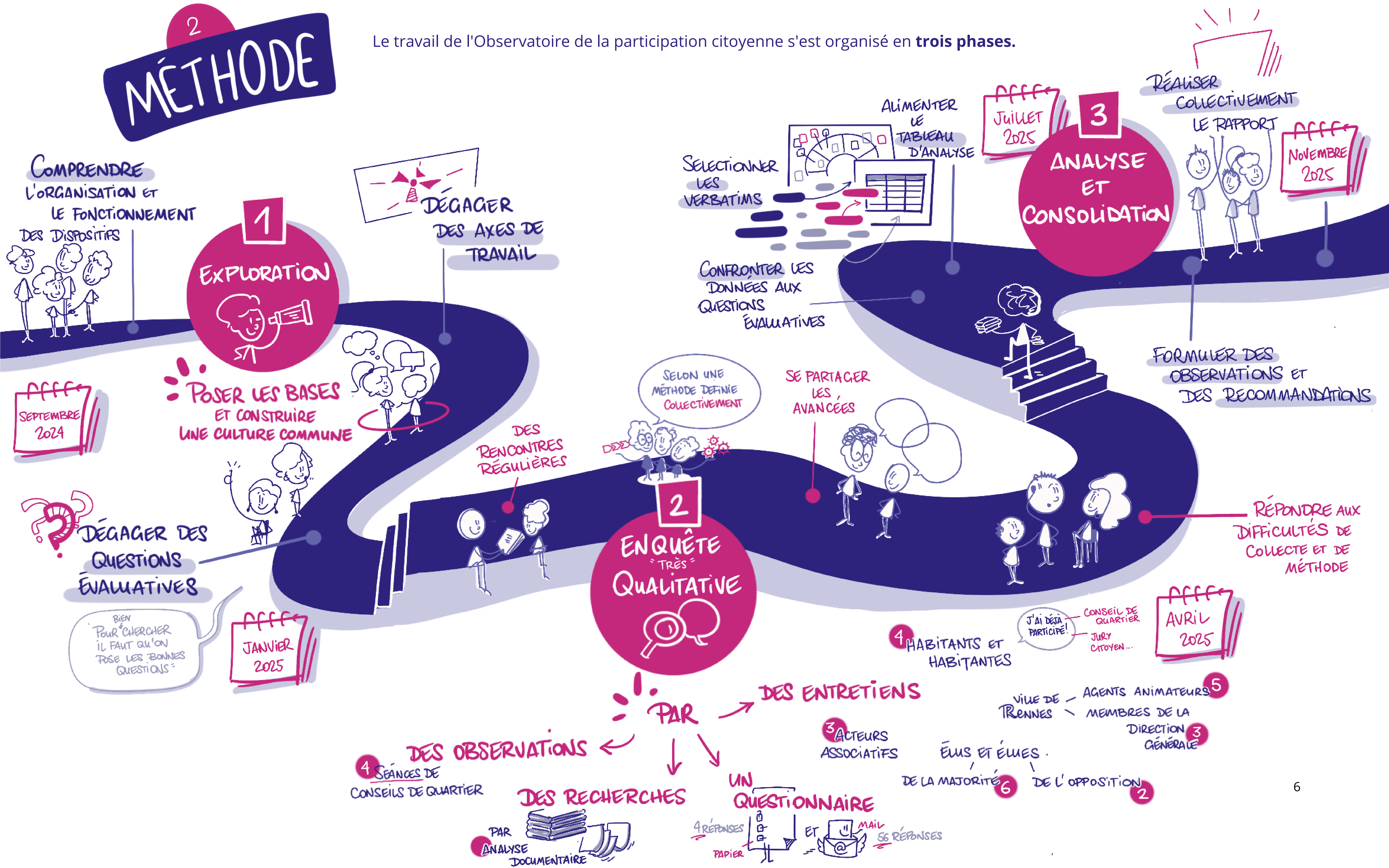
Pour mener ce travail, les membres de l'Observatoire se sont divisés en **trois sous-groupes**, chaque sous-groupe étant chargé d'aller enquêter auprès d'un public cible parmi les trois suivants :



Ce travail a donné lieu à l'écriture collective du présent rapport, publié en novembre 2025, présenté aux élu.es et élus de la Ville et Rennes en Commission Vie des quartiers, citoyenneté et sécurité, le 19 novembre 2025. Le document est transmis à tous les membres du Conseil municipal et diffusé sur le site de La fabrique citoyenne.

# MÉTHODE

Le travail de l'Observatoire de la participation citoyenne s'est organisé en **trois phases**.



# 3 PARTICIPATION CITOYENNE

Un travail d'approfondissement des connaissances sur le contexte d'application de la participation citoyenne a été mené par une des membres de l'Observatoire.

L'objectif de celui-ci était de se familiariser avec les notions de participation citoyenne, démocratie participative, mais aussi la Ville, son organisation, la déclinaison du cadre national au local, et souligner les originalités.

## DÉMOCRATIE & PARTICIPATION CITOYENNE

### — DÉFINITIONS ET ENJEUX —

La **démocratie** est une forme de gouvernement qui repose sur plusieurs principes :

- le respect des libertés fondamentales,
- la séparation des pouvoirs,
- la tenue d'élections libres régulières,
- la souveraineté du peuple,
- l'égalité devant la loi,
- le pluralisme politique.

En France, la démocratie représentative est fondée principalement sur l'élection de représentants.

La **participation citoyenne** peut être définie comme l'implication des citoyennes et citoyens dans la construction des politiques publiques, en tenant compte de la diversité des opinions et des attentes.

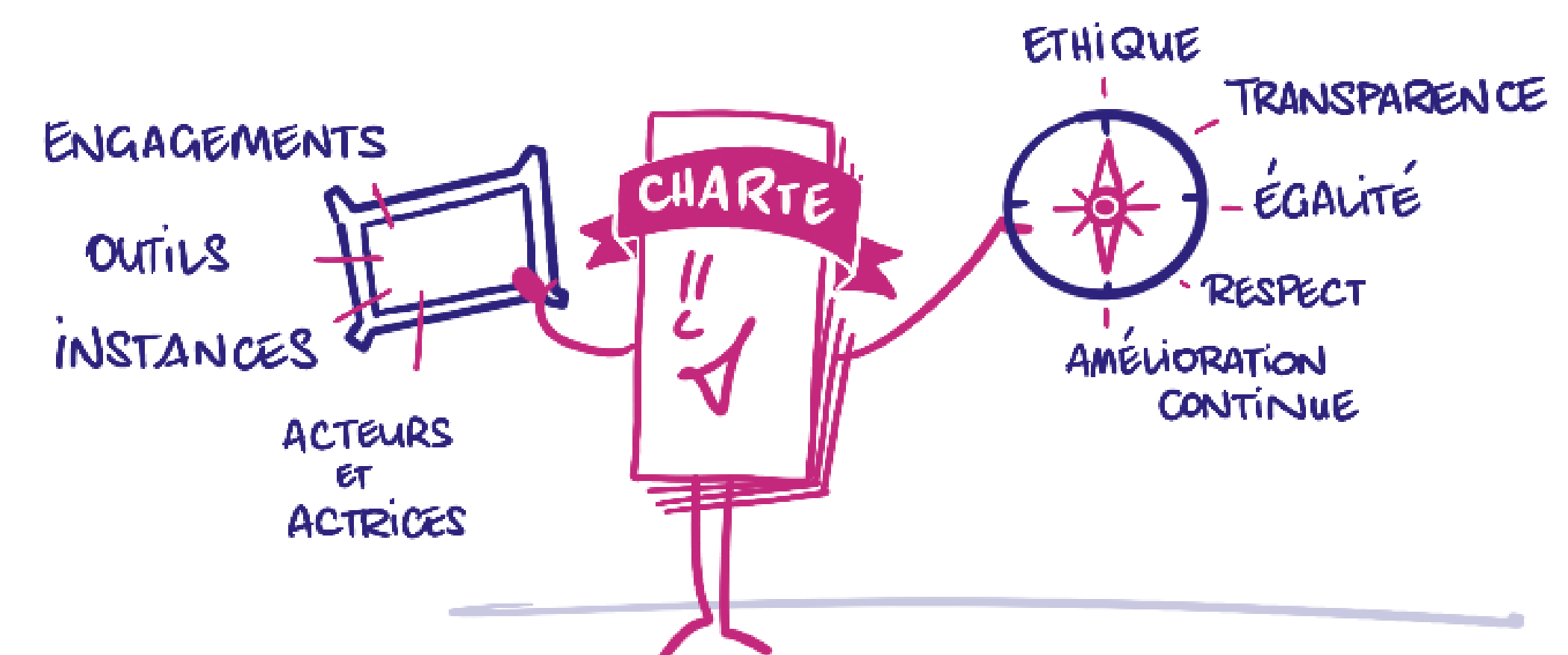
La participation citoyenne peut répondre à plusieurs objectifs :

- Favoriser la citoyenneté des habitantes et habitants qui prennent part à la construction de la décision publique
- Développer le dialogue et créer la confiance entre le politique et les habitantes et habitants
- Rendre les politiques publiques et les projets plus efficaces et adaptés aux besoins des habitantes et habitants.

### LES NIVEAUX DE LA PARTICIPATION



La Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne **pose le cadre** et **les grands principes** des démarches de participation citoyenne déployées par la Ville de Rennes.



+162 Projets réalisés  
7 Saisons  
Depuis 2015

# BUDGET PARTICIPATIF

FINANCER des PROJETS PROPOSÉS et CHOISIS par les HABITANTS

PERMET AUX RENNAISES ET RENNAIS D'INTERPELER la VILLE DE RENNES

PLUS DE 1000 SOUTIENS

# INTERPELLATION CITOYENNE

CONSEIL MUNICIPAL

VIE ASSOCIATIVE  
RENNES PROPRE ENSEMBLE  
SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE  
REVENU MINIMUM SOCIAL

# CONCERTATIONS ET JURYS CITOYENS

MOBILISER ET Co-CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTES ET HABITANTS

CONCERTATION SUR LA 5<sup>e</sup>  
JURY CITOYEN PARKING VILAINE

# LES GRANDS PROJETS

32 membres

# OBSERVATOIRE de la PARTICIPATION CITOYENNE

2024

OBSERVER les DEMARCHES de PARTICIPATION CITOYENNE

CONSTRUIRE un REFÉRENTIEL d'EVALUATION

FORMULER des RECOMMANDATIONS aux ÉLUS RENNAIS

NOMBREUSES THÉMATIQUES

numérique responsable  
enfance  
santé mentale

# COMITÉS CONSULTATIFS

APPORTER une VISION CITOYENNE

ACCOMPAGNER la VILLE dans la DÉFINITION et la MISE en ŒUVRE des POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

2014 Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Lancement nouveau conseil citoyen

2025

# CONSEIL CITOYEN

ASSOCIER les HABITANTS et les ACTEURS des QUARTIERS PRIORITAIRES à toutes les ÉTAPES du CONTRAT de VILLE

AVOIR un RELAI de L'EXPRESSION CITOYENNE LOCALE pour les CONTRATS de VILLE

DIRECTION DE QUARTIER ÉLLES HABITANTES (00000)

# CONSEILS de QUARTIERS

14 CONSEILS (1 PAR QUARTIER)

AU MOINS 3 FOIS PAR AN

S'INFORMER  
ÉCHANGER DES POLITIQUES ET DES PROJETS POUR SON QUARTIER  
CO-CONSTRUIRE

5 PRINCIPES

ETHIQUE  
TRANSPARENCE  
AMÉLIORATION CONTINUE

RESPECT  
ÉGALITÉ

CHARTRE

# PANORAMA des DISPOSITIFS de PARTICIPATION CITOYENNE

UN LABEL UN SITE INTERNET

\* La fabrique citoyenne

## 3 QUESTIONS À UNE PERSONNE MEMBRE DE L'OBSERVATOIRE

### Qu'avez-vous observé de la participation citoyenne à Rennes ?

J'avais suivi plusieurs approches pour cette observation :

Tout d'abord, comparer le cadre législatif et la mise en œuvre à Rennes pour dégager les spécificités locales. On peut retenir le découpage de la ville en secteurs administratifs regroupant de 2 à 5 quartiers ; pour chacun de ces quartiers, une « direction de quartier », un « conseil de quartier » et un élu référent. Ce découpage est l'échelon de projets entre les dispositifs, les habitants et les acteurs de ces territoires.

Également, identifier les intentions de la ville dans ce domaine à travers ses publications : Il existe un site dédié intitulé « la fabrique citoyenne » qui est aussi un label local pour les différentes démarches de participation. La ville de Rennes y expose un enjeu essentiel « comment mieux impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent à l'échelle de la ville ? ». On trouve d'autres engagements de la ville tels que « associer les habitants », « encourager le parcours citoyen », « assurer de bonnes pratiques ». Au-delà d'une simple application de la loi, on peut noter une politique volontariste qui se décline dans des procédures ponctuelles ou pérennes.

Enfin, chercher des illustrations pour identifier les articulations entre la ville et les citoyens (de l'initiative à la mise en œuvre) et les niveaux de participation (selon ceux définis par le CNDP). Sur la période 2021-2025, on peut lister de nombreuses démarches participatives et consultations à l'initiative de la ville (ou de l'agglomération selon le sujet). Citons le « budget participatif » qui est un appel à projets auquel des centaines de Rennais répondent ; ou les comités consultatifs pour des aménagements/transformations ou encore le Plan Alimentaire Durable (PAD) véritable tissage des acteurs de la chaîne alimentaire locale.

J'avais, parallèlement, réuni quelques éléments quantitatifs (populations, budget général et spécifique) pour les rapporter aux résultats des enquêtes menées par les membres de l'observatoire.



### D'après vos recherches, comment s'organise la participation citoyenne dans les quartiers ?

Si on définit la participation citoyenne comme l'implication des acteurs pour les décisions qui les concernent collectivement, on doit distinguer les initiatives prises par la ville de celles des habitants/citoyens (groupes occasionnels ou associations). Le cadre le plus visible initié par la ville est le Conseil de Quartier (CQ).

Il en existe 14 en 2025. Ils sont co-animés par un élu et un groupe d'habitants volontaires. Les modalités de travail, de concertation, de sujets traités varient d'un conseil à l'autre. Mais, dans tous les cas, leur organisation comporte des groupes de travail (ou commissions) et les réunions plénières.

Les CQ sont majoritairement des lieux d'information sans que la concertation et la co-construction y soient absentes.

On peut souligner que chaque direction de quartiers assure, au quotidien, un rôle d'interface entre les habitants, leurs groupements et les services ou élus compétents. Les questions, propositions, revendications ainsi recueillies sont traitées individuellement ou amenées en CQ selon leur teneur. L'équipe de la direction de quartiers est donc en lien étroit, et se tient informée des activités, des animations, des intentions sur son territoire. Elle joue un rôle de facilitateur pour faire émerger et édifier des initiatives privées qui ont une incidence collective ou touchent l'intérêt général.

### D'après les entretiens que vous avez menés, quelle est la place des acteurs associatifs dans la participation citoyenne à Rennes ?

La Ville de Rennes est riche d'une diversité d'associations actives dans quasi tous les domaines (agriculture, culture, développement économique, entraide, sports, etc...).

Les témoignages recueillis montrent que, dans une majorité de cas, la ville soutient cette vie associative, généralement d'initiative privée, sous différentes formes : subventions, mise à disposition de terrains, locaux, équipements, etc.... La ville et les associations sont donc en lien permanent.

Les responsables rencontrés soulignent le rôle primordial des associations de par leur proximité immédiate avec les personnes. Elles sont des regroupements pour une activité ou une action commune.

Elles supposent conviction, organisation, volonté d'exister dans l'espace public, voire d'y apporter des innovations (exemple : « SEISME » auprès d'étudiants et entrepreneurs ou « Les Cols Verts » auprès des habitants du Blosne notamment les enfants). Elles se considèrent naturellement comme une forme de participation citoyenne.

Pour les associations qui agissent auprès de publics situés sur la marge fragile de la société, leur action est de très longue haleine, peu visible. Pourtant, au-delà de leur activité principale, ces associations ont une vocation d'éducation populaire. Elles sensibilisent à la dimension collective, à l'intérêt général et encouragent l'implication citoyenne. Elles sont des relais pour les publics dont on note l'absence ou la faible représentation dans les instances de discussion, d'échanges, d'élaboration, tels que les Conseils de Quartier.

# OBSERVATIONS sur la PARTICIPATION CITOYENNE

## LES PROFILS DE PARTICIPANTS AUX DÉMARCHES ET INSTANCES DE PARTICIPATION CITOYENNE

THÉMATIQUE  
1

La **PARTICIPATION** de **TOUTES** et **TOUS**  
dans les **DISPOSITIFS** et **INSTANCES**

Ce qu'en  
disent...  
Les citoyennes et citoyens  
interrogés

- Les Conseils de quartier ne représentent pas l'hétérogénéité de la population rennaise. Le nombre de participants est réduit.

Certaines catégories sont surreprésentées (notamment les retraités et les catégories socioprofessionnelles supérieures) quand d'autres sont particulièrement peu représentées (les jeunes, les personnes en situation de pauvreté, les personnes isolées, etc.).

« Ce sont majoritairement des retraités. La plupart sont déjà présents dans des associations ou autres activités dans le quartier ». Réponse au questionnaire papier, participant à un conseil de quartier

« Ce sont un peu toujours les mêmes qui vont dans ces structures. Les conseils de quartier profitent plus à ceux qui ont les dispositions pour y participer ». Extrait d'entretien, citoyen co-animateur d'un Conseil de Quartier

« Il y a une surreprésentation des retraités, sauf pour les réunions sur les projets immobiliers ». Réponse au questionnaire papier, participant à un conseil de quartier

Ce qu'en  
disent...  
Les animatrices  
et animateurs d'instance  
interrogés

- Les Conseils de quartiers réunissent en moyenne 20 à 50 personnes par séance
- La parité est respectée dans les conseils de quartiers
- Ce sont souvent les mêmes personnes qui participent aux Conseils de quartiers

« [Il y a un] "noyau dur" d'habitants impliqués (souvent engagés associativement, fréquentant MJC/centres sociaux), qui ont plusieurs casquettes ». Entretien avec une Direction de quartiers

Ce qu'en  
disent...  
Les porteuses et porteurs  
de la politique de participation  
interrogés

- Ce sont les publics les plus engagés qui s'approprient davantage les dispositifs de participation citoyenne.
- Il y a également une difficulté à assurer une mixité et une représentation diversifiée au sein des instances de participation.

« C'est l'une des faiblesses du budget participatif. Ce sont souvent les publics les plus engagés qui s'en saisissent ». Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes.

« Il est important de rappeler régulièrement que toutes les personnes qui participent sont légitimes ». Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

- **L'axe jeunesse n'est pas assez développé.**

« Nous avons du mal à trouver des méthodes de concertation pour les jeunes. C'est un enjeu éducatif pour comprendre ce qu'est une collectivité, comment cela fonctionne, comment s'exprimer, y participer, l'exercice de la citoyenneté. Je crois à la formation par l'action, c'est plus ludique, par une réalisation concrète ». Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

- **Certaines personnes accaparent la parole, renforçant des inégalités de genre, notamment entre femmes et hommes.**

« Souvent on croit que c'est égalitaire mais souvent quand on voit enfin de réunion on remarque que les hommes ont beaucoup plus pris la parole que les femmes ». Extrait d'entretien avec un.e agent membre de la Direction Générale de la Ville de Rennes

Ce que  
retient  
l'Observatoire

Dans les Conseils de quartier, les citoyennes et citoyens qui s'expriment ne représentent pas toutes les catégories de population des quartiers, alors que les sujets pourraient intéresser le plus grand nombre.

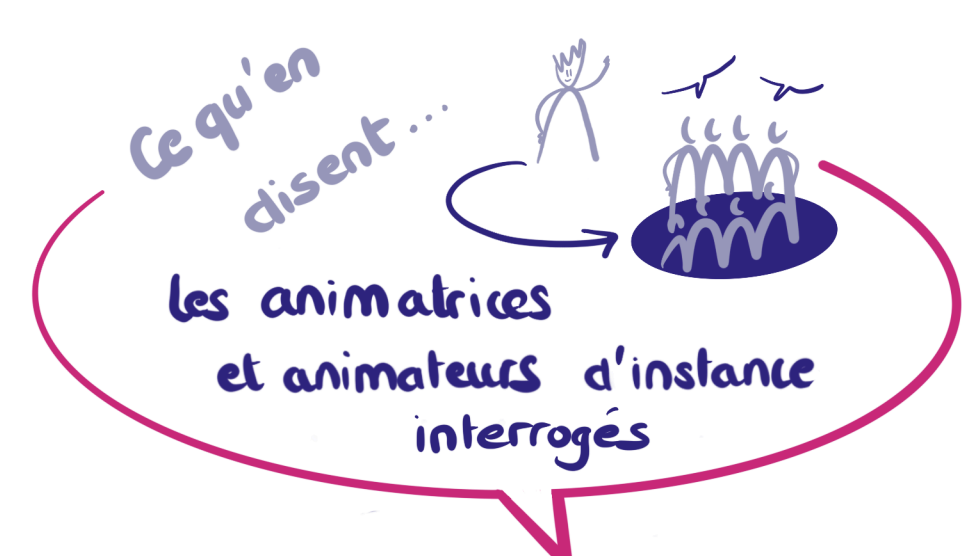


- **Le manque de temps peut être un frein à la participation.**

« Il est difficile, vu les horaires de libérer les deux parents ». Réponse au questionnaire papier, participant à un conseil de quartier

- **Certains sujets sont plus propices que d'autres à la participation**

« Les personnes qui assistent aux réunions souhaitent avancer sur des sujets qui les impactent. C'est aussi le cas pour moi. » Extrait d'entretien, participant à un conseil de quartier

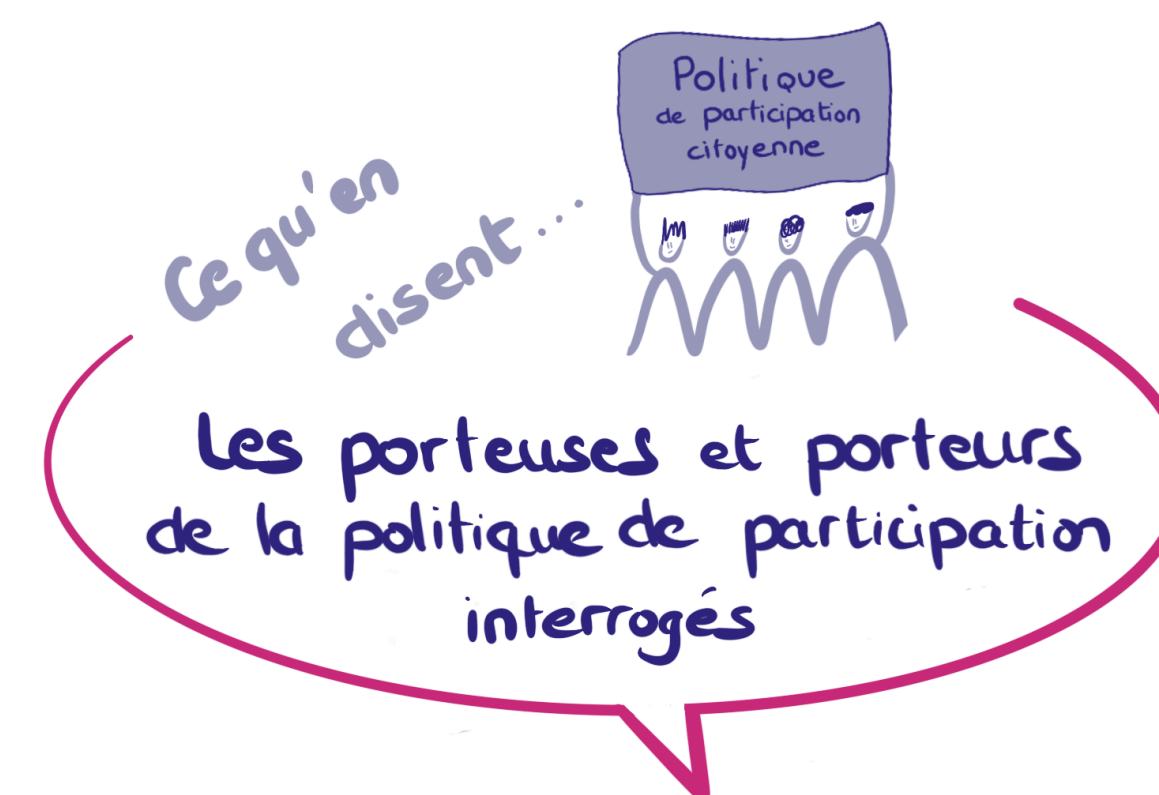


- **Il peut y avoir une certaine inertie du système, avec des lenteurs entre le moment où le projet est sur la table et sa réalisation.**

« Il y a aussi des différences de rythme entre la mise en œuvre d'un projet et les réponses obtenues selon qu'il s'agit de réponses de moyens de fonctionnement ou de transformations plus structurelles. Il faudrait réduire ces échéances. » Entretien avec un acteur associatif, au sujet du budget participatif

- **Les habitantes et habitants ne se sentent parfois pas légitimes à participer.**

« Être porteur de projet est difficile. Les liens et le soutien des anciens porteurs de projet [...] serai[t] une véritable amélioration pour rompre l'isolement et surmonter les moments de découragement, de doutes. » Entretien avec un acteur associatif au sujet du budget participatif.



- **La multiplication, et la superposition des dispositifs de participation peut entraîner une certaine "lassitude démocratique" ».**

« Ces dernières années nous avons trop de participations citoyennes en même temps. Nous avons voulu trop en faire sans se poser la question de leur pertinence. Cela épuise les fonctionnaires, les élus et aussi les citoyens. » Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

- **La participation citoyenne exige du temps et des ressources, et que les moyens financiers, humains et matériels nécessaires ne sont pas toujours disponibles.**

« Les moyens financiers, pour la participation citoyenne ne sont pas suffisamment conséquents. Il manque des moyens humains, des ressources humaines, en expertise en animation d'habitants, au niveau de la ville. » Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

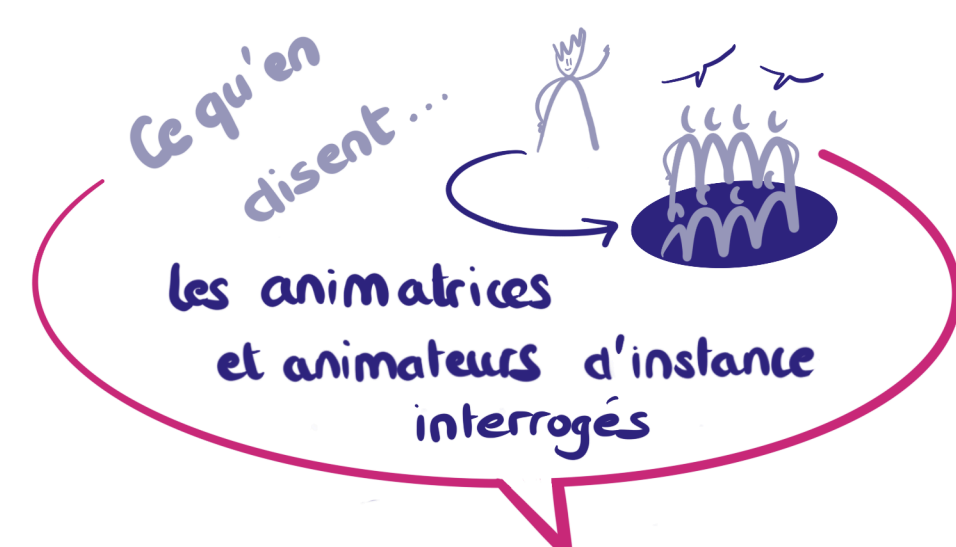


- **La convivialité est un vecteur pour favoriser la participation**

« Il y a quelquefois des pots de l'amitié qui facilitent les échanges informels ». Réponse au questionnaire papier, participant à un Conseil de Quartier

- **L'animation est importante pour favoriser l'expression de toutes et tous et le maintien de la mobilisation.**

« L'équipe qui encadrait était chouette, bonne ambiance, c'était dynamique, les ateliers étaient intéressants. Les façons de nous guider, de nous faire réfléchir aussi, en gros c'était une très bonne expérience très positive ». Extrait d'entretien, participante au jury citoyen sur le Parking Vilaine

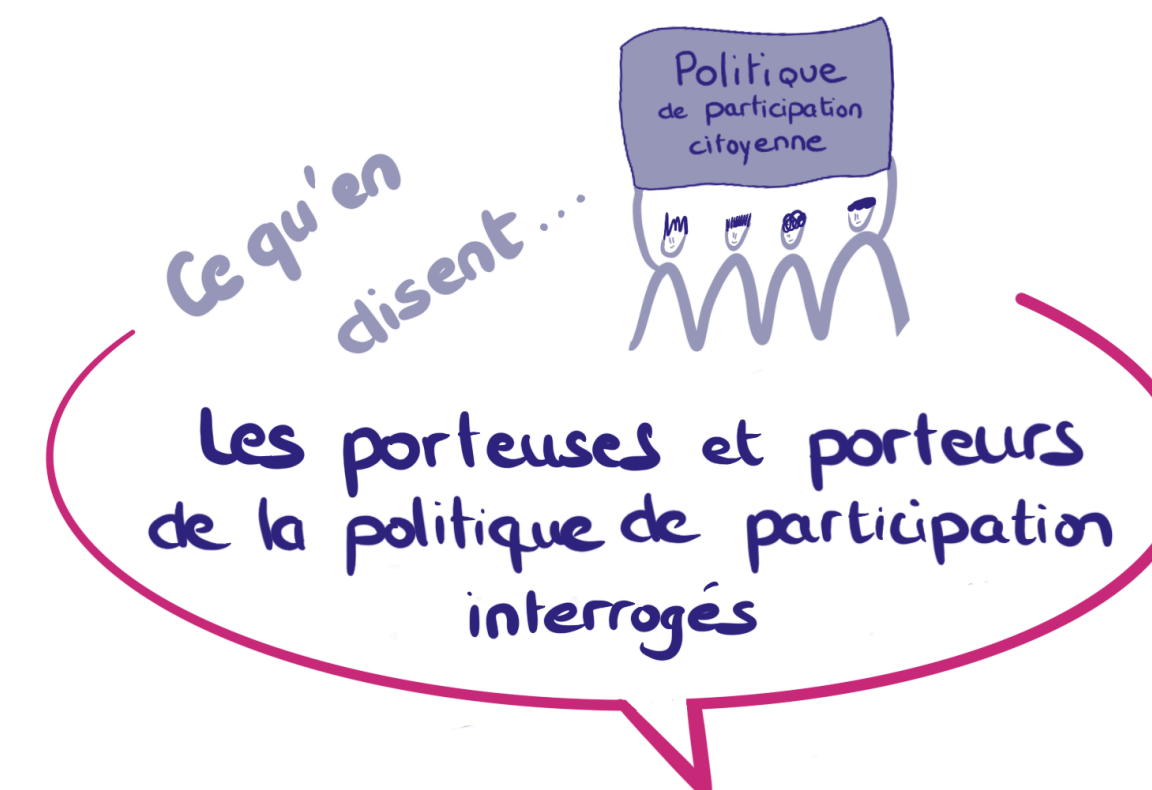


- **L'expérimentation est essentielle**

« L'universalisme n'est pas facile à atteindre. Un parcours de formation pour faciliter l'implication et la prise de parole a été expérimenté ; cela pourrait être une piste. [Il faut] trouver le moyen de passer de préoccupations individuelles aux collectives, un cadre propice à aller vers la démocratie ». Entretien avec une Direction de quartiers

- **L'aller-vers est une solution efficace**

« Multiplier des supports et des formats pour aller vers les publics sur leurs lieux qu'ils fréquentent habituellement ». Entretien avec une Direction de quartiers  
« Pour notre équipe, être plus présente sur l'espace extérieur (aller vers) ». Entretien avec une Direction de quartiers



- **La diffusion de l'information est un enjeu essentiel.**

« [Il faut] faire attention que tous aient l'information, pour que les populations ne se sentent pas, ne soient pas exclues de la participation citoyenne ». Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

- **Aller-vers les habitantes et habitants permet de mobiliser des publics plus diversifiés**

« Rencontrer les gens là où ils sont ». Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

« Nous pensons aux parlements mobiles en bois avec une semaine dans chaque quartier et des forums de discussion dans chaque quartier, chacun peut venir débattre, débattre avec les élus ». Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

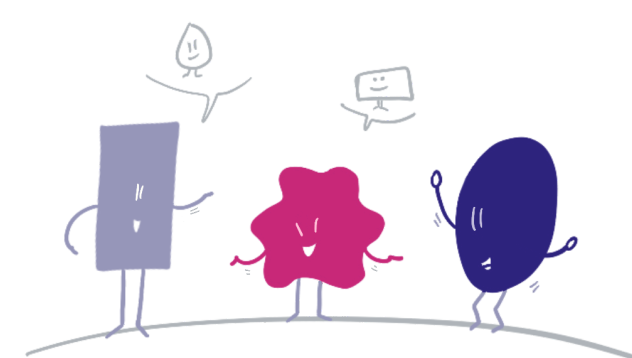
# CE QUE L'OBSERVATOIRE RECOMMANDE



## au sujet des profils de participants aux démarches et instances de participation citoyenne

- Travailler sur des **méthodes de diversification** et **d'inclusion des publics** : proposer de la documentation en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), choisir des lieux accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite), de l'interprétariat en langue des signes, etc.

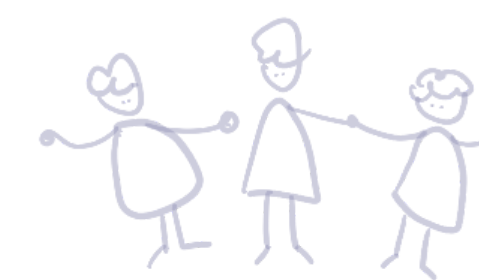
Le travail sur l'inclusion bénéficie à tous les publics, pas uniquement aux personnes en situation de handicap.



## au sujet des freins à la participation

- Favoriser **l'animation de réunion par les habitantes et habitants**, avec une véritable régulation du temps de parole.

- Organiser de la **garde d'enfants**



- Instaurer **un tutorat** entre les anciens porteurs de projets et les nouveaux porteurs de projets

- Instaurer un rôle d' "**habitantes et habitants ambassadeurs**" pour donner l'envie de participer.

- Porter **une attention particulière** aux jeunes, aux populations modestes, ainsi qu'aux populations d'origine étrangère.

- Une solution pourrait être de **s'appuyer davantage sur les associations** ou les collectifs qui travaillent avec ces publics

## au sujet des actions mises en place pour diversifier les publics

- Prévoir **une animation de réunion** qui puisse favoriser la parole de toutes et tous.

L'écoute et la bienveillance sont déterminantes.



- Organiser des conseils de quartiers dans **l'espace public "hors les murs"**

- Établir **des règles de fonctionnement communes** (ordres du jour, animation...). Ces règles pourraient figurer dans un guide.



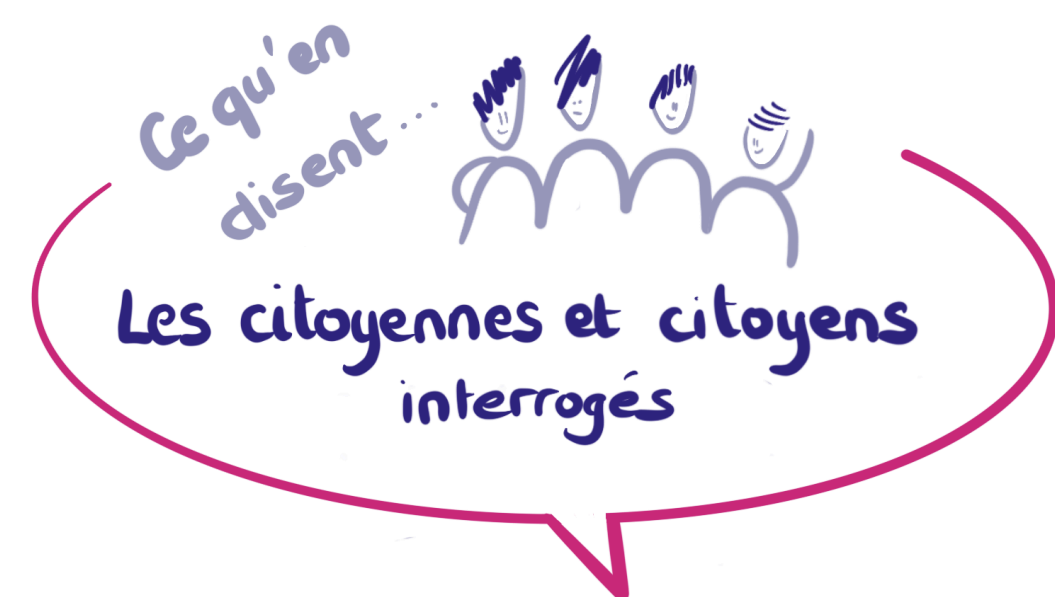
- Renforcer **les liens** entre **démocratie participative et les associations** qui sont des appuis forts de la vie citoyenne, des partenaires.

- Maintenir **la présence des élus et élus** dans les Conseils de quartier

- Fonctionner et échanger **en petits groupes.**



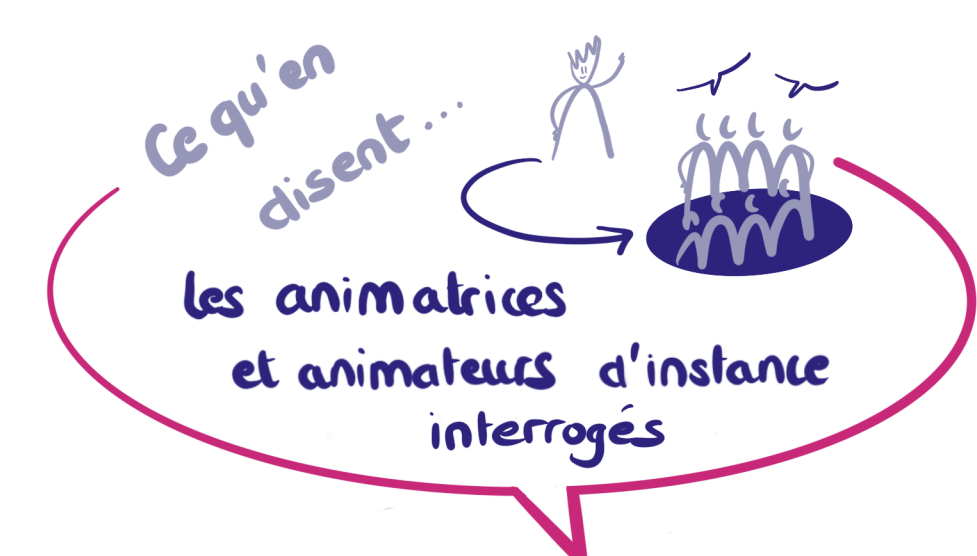
- Prévoir des **temps conviviaux**



- La communication est parfois très longue entre l'émergence d'un projet et sa réalisation. Cela peut entraîner des questionnements voire de la frustration.

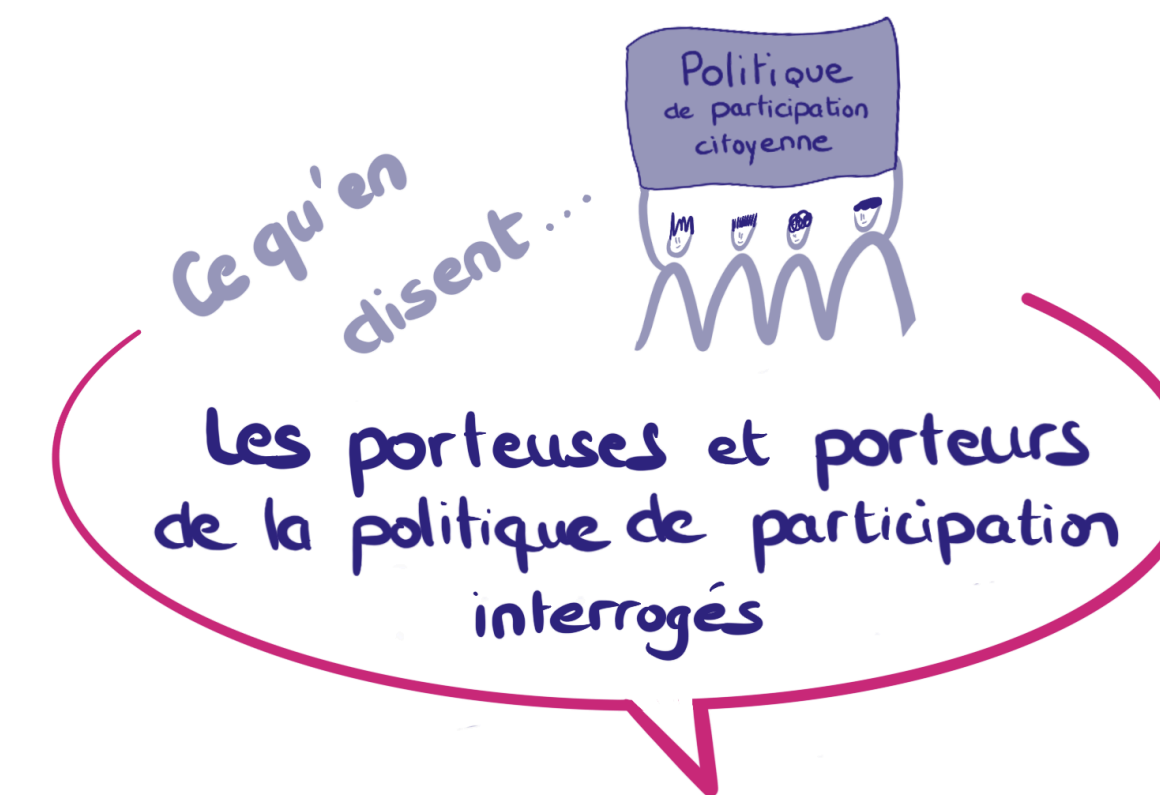
« [Nous n'avons] pas toujours une bonne visibilité. Les retours peuvent mettre du temps à venir. Il peut y avoir des frustrations du fait du temps long des projets et des réponses. » Extrait d'entretien, ancien participant à un conseil de quartier

- Il y a parfois beaucoup de canaux de communication, ce qui est un atout mais peut créer, parfois, une certaine difficulté à trouver la bonne information.
- Les répondants au questionnaire papier expriment avoir eu connaissance des dispositifs de participation citoyenne « par une voisine », « grâce aux panneaux d'affichage public », « par le bouche-à-oreille », « par les autres membres du panel de citoyens mobilisé pour l'écriture de la charte »...



- La multiplication des canaux de communication est pertinente pour rendre visible les dispositifs de participation auprès des citoyennes et citoyens.

« Nos moyens de mobilisation sont les supports d'information (lettre de quartier, panneaux d'affichage, Ici Rennes, ...). Selon les sujets, nous utilisons le boîtage, les rencontres à la sortie des écoles ou sur d'autres sites fréquentés par les personnes concernées. Les réseaux sociaux sont aussi un moyen pour atteindre d'autres publics. » Entretien avec une Direction de quartiers.



- La communication de la Ville sur les projets et dispositifs de participation citoyenne manque de clarté et d'efficacité dans le fait de toucher un large public.

« La communication de la Ville à un intérêt mais cela reste une communication institutionnelle, elle s'adresse à une certaine catégorie de personnes. » Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

- Il faudrait rendre visible les personnes qui participent.

« Valoriser davantage les gens qui participent par une reconnaissance de compétences acquises. Par exemple, organiser un trophée de la citoyenneté, de la participation citoyenne (et donner du grain à moudre à la presse pour le relai communication). » Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

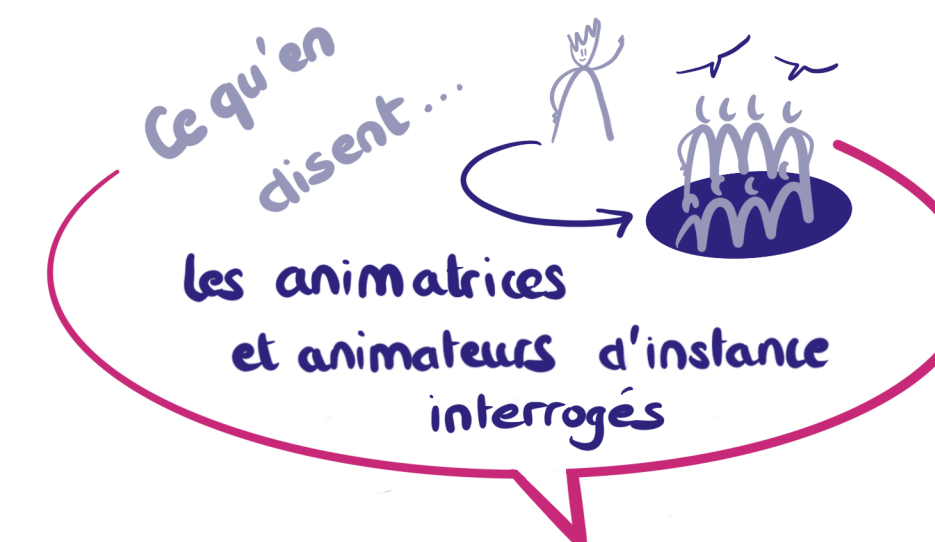


- Le niveau de participation de l'instance doit être explicité aux participants dès le démarrage des travaux.

« [Il y est nécessaire de] préciser le degré de participation visé par la municipalité, dès le départ ». Extrait d'entretien, participante au jury citoyen sur le Parking Vilaine.

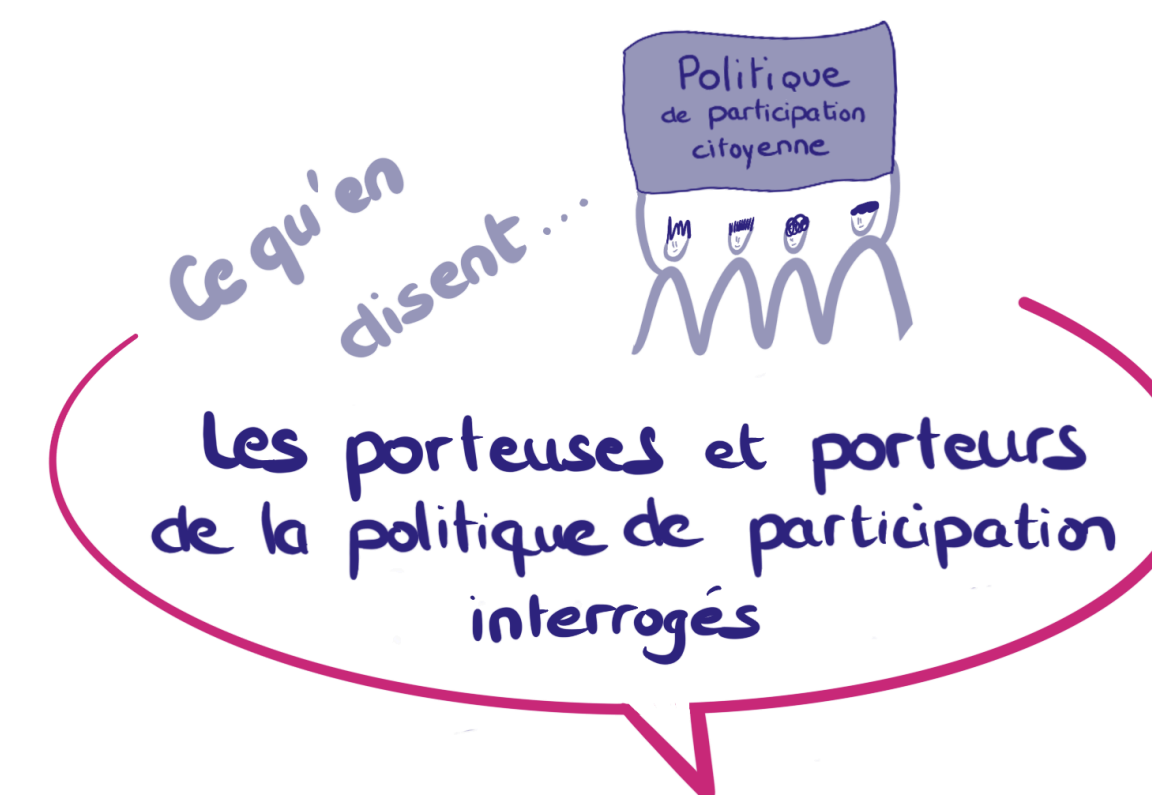
- Les services de la Ville doivent avoir un rôle d'information et d'explicitation tout au long de la démarche pour favoriser la construction de propositions pertinentes et un meilleur niveau de participation.

« Les liens entre les groupes de travail [des conseils de quartiers] et les services compétents pourraient être systématisés et continus par l'explicitation des limites, la nécessité de la cohérence des différents aspects d'un sujet. Le groupe de travail, ainsi informé, modulerait ses propositions et pourrait être plus précis, prudent, dans son rôle d'intermédiaire avec les habitants. La concertation chemin faisant garantirait le programme de travail, et la meilleure compréhension de part et d'autre. La participation citoyenne et les décisions municipales en ressortiraient crédibilisées. Le rôle des élus ne serait donc pas tant d'animer des réunions d'habitants que d'entériner le résultat de cette synergie. » Extrait d'entretien, ancien participant à un Conseil de Quartier



- Le degré de participation attendu n'est pas toujours clair. Pour les conseils de quartier, il s'agit souvent d'informations descendantes.

« [Il faut] clarifier le niveau de participation proposé (information, consultation, décision) ». Extrait entretien avec une direction de quartiers



- Il est primordial d'être clair sur le niveau de participation attendu, de l'annoncer et de respecter cet engagement. La relation élus - citoyens doit reposer sur le respect des engagements et la responsabilité partagée.

« Il est important de bien respecter les règles du jeu, d'être clair sur l'objectif : consultation ou co-construction ». Extrait d'un entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

« Ne pas dire que l'on fait de la co-construction si on ne fait que de l'information, même si c'est légitime ce que l'on fait. Être clair sur ce que l'on fait est important, il ne faut pas piéger les gens ». Extrait d'entretien avec un.e agent.e membre de la Direction Générale de la Ville de Rennes

« Toutes les politiques publiques ne peuvent pas relever de la co-construction parce qu'il y a une question d'efficacité de l'action publique. Le plus important, c'est la transparence. » Extrait d'un entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

Ce qu'en  
disent...  
Les citoyennes et citoyens  
interrogés

- Les jurys citoyens se révèlent très efficaces, parfois plus que d'autres démarches de participation citoyenne

« J'ai le sentiment que le groupe auquel j'ai participé a pu influencer la décision finale ». Une participante au jury citoyen Parking Vilaine.

« Les conseils de quartier permettent de faire évoluer/améliorer des petites choses au quotidien. Mais peu d'impact sur la politique menée par la Ville de Rennes. » Réponse au questionnaire papier, participant à un Conseil de Quartier

« Parfois, des remontées, des demandes issues de réunions, n'ont pas été suivies d'effet. Certains sujets abordés semblent être déjà décidés et calés. Certes nous avons de l'information mais nous n'avons aucun pouvoir véritable. » Extrait d'entretien, participant à un conseil de quartier

- Il faudrait des objectifs plus précis, plus de co-construction sur les sujets d'envergure et des propositions concrètes pour mieux tenir compte de la participation des habitantes et habitants.

« A minima de la concertation pour viser la co-construction ». Réponse au questionnaire en ligne

« Plus de débats en commission. » Réponse au questionnaire en ligne

« Davantage tenir compte des souhaits et choix des habitants. » Réponse au questionnaire en ligne

Ce qu'en  
disent...  
Les animatrices  
et animateurs d'instance  
interrogés

- L'impact de la parole des habitantes et habitants est variable selon le degré d'avancement des projets.

Ce qu'en  
disent...  
Les porteuses et porteurs  
de la politique de participation  
interrogés

- Les avis des citoyennes et citoyens permettent d'affiner les projets, d'identifier des besoins ou des enjeux qui auraient pu être négligés, et de compléter l'expertise technique des élus et élus et des services.

- Le dialogue et la concertation sont plus longs qu'une décision politique, mais ce temps permet de gagner en efficacité sur du long terme.

« Notre objectif, c'est de réussir les projets, pas de gagner du temps. À terme, nous avons toujours un projet plus riche, plus réussi grâce à cette expertise d'usage. » Extrait d'entretien avec une personne élue de la Ville de Rennes

- Les citoyennes et citoyens ont besoin de données techniques et financières pour comprendre les enjeux. La formation est un bon moyen pour renforcer l'utilité de la participation sur la décision publique

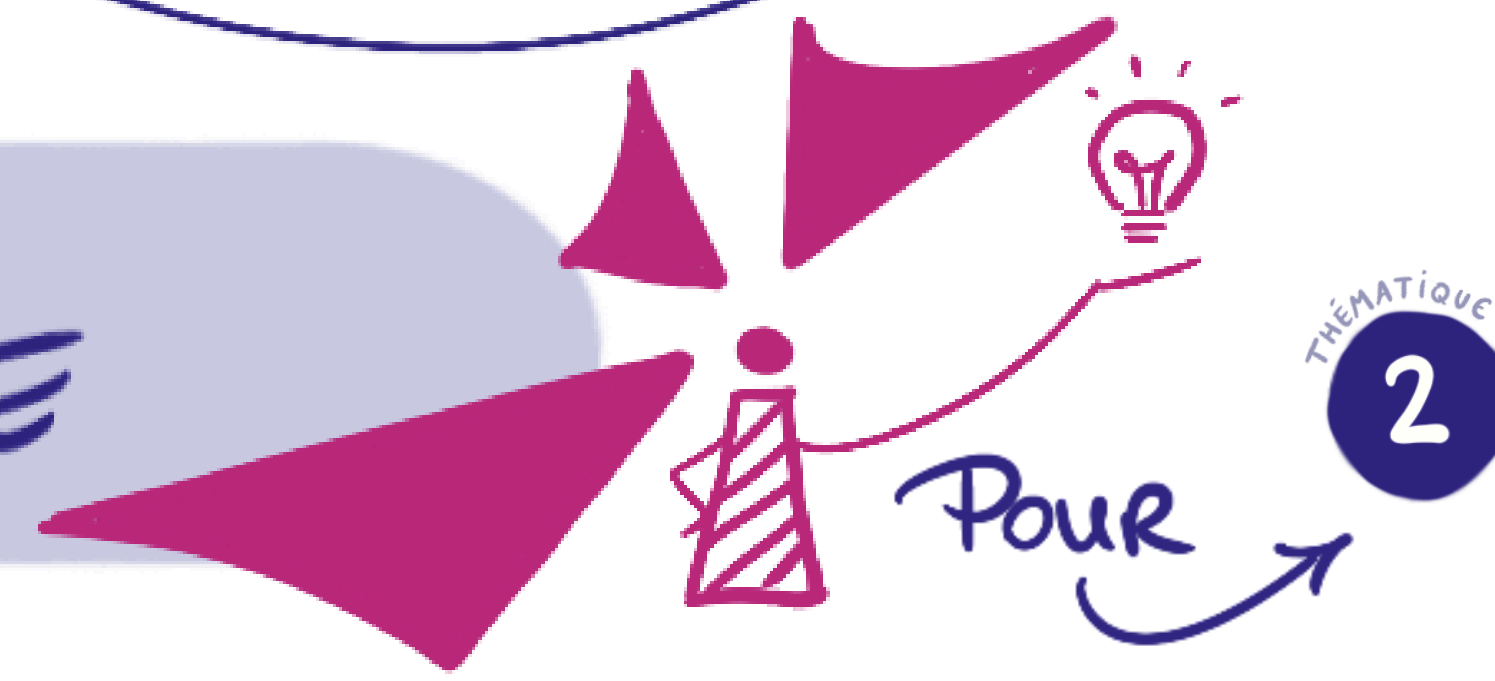
« Il est nécessaire d'avoir un moment de formation, des éléments techniques et financiers pour une bonne compréhension des enjeux ».

Extrait d'entretien avec un.e agent.e membre de la Direction Générale de la Ville de Rennes

Ce que  
retient  
l'Observatoire

- L'utilité des conseils de quartier sur la décision publique est parfois trop faible car il s'agit surtout d'information descendante.

# CE QUE L'OBSERVATOIRE RECOMMANDE



## les EFFETS de la PARTICIPATION sur les DÉCISIONS PUBLIQUES

au sujet de la

### visibilité et communication autour des démarches de participation citoyenne



Multiplier les **canaux de communication** tout en étant vigilant à ne pas tout miser sur le numérique



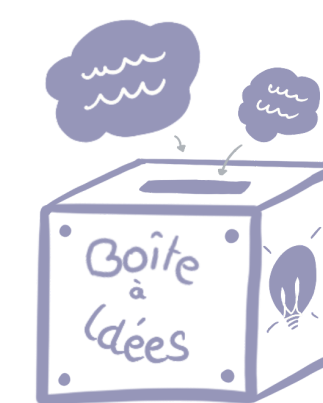
au sujet de la

### transparence sur le niveau de participation

Renforcer le **droit de suite** : à chaque début de conseil de quartier, il serait essentiel de faire un retour sur ce qui a été acté par rapport aux réunions antérieures.

Clarifier sur le **niveau de participation attendu** : information, consultation, concertation, co-décision...) et l'énoncer simplement.

Mettre en place des **boîtes à idées** dans les lieux passants des quartiers (salles d'attentes, centres de loisirs...



Faire intervenir des **personnes extérieures** ou des **agents de la ville** pour aider les habitantes et habitants à mieux comprendre leur travail et les contraintes.

Prendre en compte les expertises d'usage des citoyens et citoyennes.

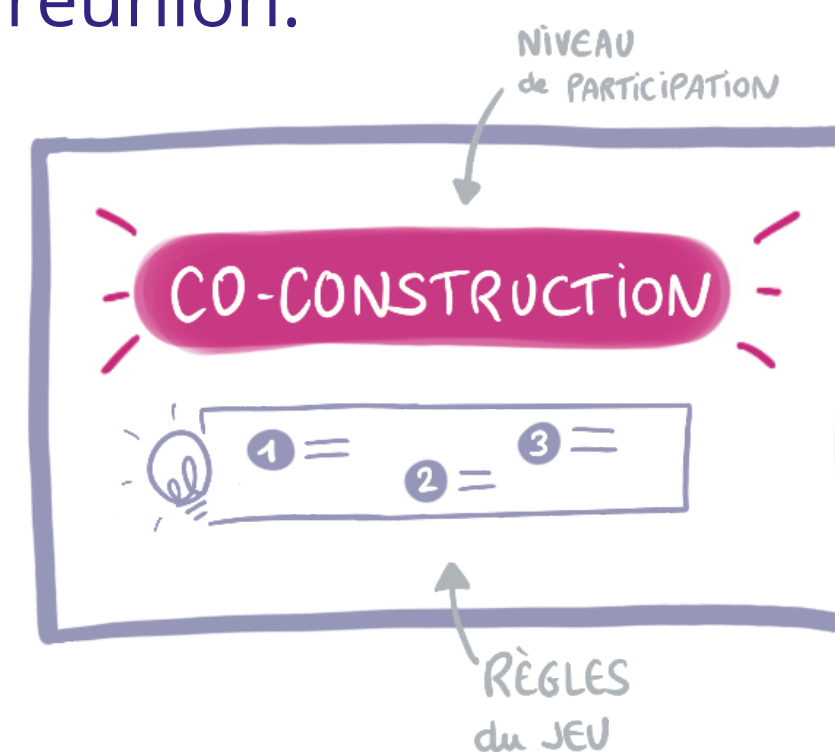
au sujet de l'

### utilité de la participation citoyenne sur la décision publique

**Mieux cibler** et **renforcer la qualité des démarches de co-construction** donnerait une utilité plus visible au projet. Une piste pourrait être de créer davantage de groupes de travail qui travaillent sur des projets concrets, en amont de la décision publique.

Accompagner et soutenir les projets **en finançant le fonctionnement** plutôt qu'en investissant toujours dans des projets nouveaux.

Poser les **règles du jeu** et d'identifier les marges de manœuvres possibles des participants sur chacun des objets de la réunion.



# 5 CONCLUSION

Ce rapport est le fruit d'un an de travail.

Les membres de l'Observatoire de la participation citoyenne et les personnes qui les ont accompagnés remercient toutes les personnes rencontrées, qui se sont rendues disponibles pour répondre aux questions et dont les précieuses contributions ont été indispensables à l'élaboration de ce travail.

Ce premier rapport constitue une étape qui pourrait être enrichie par l'observation d'autres démarches de participation citoyenne.

En effet, l'Observatoire de la participation citoyenne s'est essentiellement appuyé sur les dispositifs prévus par la loi (les conseils de quartier) ou les démarches les plus visibles (budget participatif, concertation sur les grands projets ou jurys citoyens).

Toutefois, la participation citoyenne à Rennes revêt différentes formes qui dépassent les seuls dispositifs initiés par la Ville.

Un tissage permanent existe entre les porteurs de projets (professionnels et bénévoles), les élus et élus et les services dans la majorité des domaines de compétence de la Ville et quelle que soit l'origine de l'initiative.

Par ailleurs, le travail de recommandations a vocation à être approfondi pour donner lieu à un guide de recommandations précises et opérationnelles à destination des élus et élus et des agents de la Ville de Rennes.



## Après un an de travail, qu'en disent les membres de l'Observatoire ?

Une expérience vraiment enrichissante : on avait des choses à dire finalement, même si ce n'était pas toujours simple de voir le chemin.

Parfois on a ramé un peu dans le vide, mais au moins on ramait ensemble. Ce qui donne déjà une certaine force collective.

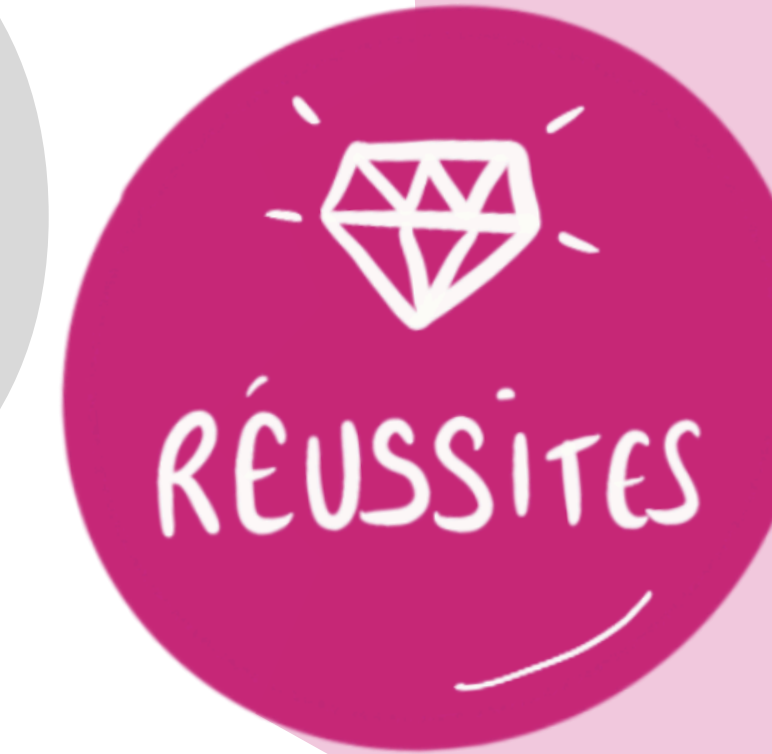
J'ai appris beaucoup de choses sur la citoyenneté et le fonctionnement des institutions rennaises.

J'ai adoré découvrir les coulisses d'une partie du fonctionnement municipal, et surtout la diversité des lieux de réunion.

La mission a été très motivante et très enrichissante du 1er au dernier atelier.

Dense, intéressant de croiser les regards et d'être partie prenante des recueils de données et d'avoir des appuis méthodologiques pour en retirer les axes forts et préconisations.

L'entente entre les membres a été agréable à vivre et bienveillante,



Tous les groupes de travail, malgré leurs différences, sont arrivés à peu près aux mêmes constats et conclusions.

Diversité des participants

Bienveillance et soutien de l'équipe qui a accompagné la démarche

Outils transmis

Entretien avec Madame La Maire de Rennes



Avoir plus de temps pour les rencontres de terrain

Former les personnes qui s'engagent au cadre général du sujet à traiter et à des éléments de méthodologie

Assurer un meilleur suivi des travaux



*à une personne qui se lance dans un dispositif comme l'observatoire de la participation citoyenne*

Arriver avec curiosité et patience

Oser participer et contribuer à sa hauteur et prendre du recul par rapport à ses représentations de départ

Etre pleinement motivé et soi-même pour réaliser une belle mission et montrer sa joie de travailler avec une belle équipe.

Garder en tête que cet observatoire, c'est un peu comme une chanson à plusieurs voix : ça demande de l'écoute, du rythme, et parfois d'accepter qu'on ne chante pas toujours juste.



**Manque de disponibilités des membres**

**Manque de place pour les débats**

Ne pas s'illusionner en pensant que le dispositif est piloté par les participants et que le résultat conduira à de grands changements

**Perte de mobilisation des membres**

# 6 ANNEXES

## ANNEXE I > Questions évaluatives

1 La **PARTICIPATION** de **TOUTES** et **TOUS**  
dans les **DISPOSITIFS** et **INSTANCES**

### Qui participe dans les instances et démarches de participation citoyenne menées par la Ville ?

- Nombre de participants
- Profil des participants : genre, âge, origine, CSP
- Représentativité des participants par rapport à la population
- Quels sont les moteurs de participation ?

### Y a-t-il des profils de publics qui participent moins ?

- Si oui, peut-on les identifier ?

### Pourquoi certains publics participent moins ?

- Est-ce lié aux enjeux / thématiques abordées dans les espaces de participation ?
- Communication autour des instances ?
- Accessibilité des dispositifs ?
- Formats des dispositifs ?

### À titre de comparaison, existe-t-il d'autres espaces de participation qui mobilisent d'autres profils ? (associations, tiers lieux...)

### Quelles actions sont mises en place pour faciliter la participation de toutes et tous ?

- Qu'est-ce qui est mis en place pour faciliter l'accueil et l'écoute ? Comment est-on accueilli ?
- Est-ce qu'il y a des mécanismes d'exclusion ?
- Comment on enlève les barrières, peu importe le public ?
- Comment prendre en compte les freins pour viser l'équité ?

### Comment améliorer les dispositifs pour favoriser la participation de toutes et tous ?

### **Quelle visibilité des démarches de participation citoyenne ?**

- Quels médias sont utilisés pour communiquer ? Par quels canaux l'information est-elle diffusée ?
- Quels mots et éléments de langage sont choisis pour communiquer ?
- Existe-t-il des formes de communication informelles ?
- Comment les élus et élus et les services informent-ils les citoyennes et citoyens sur les différents objets et dispositifs ?
- Existe-t-il des différences dans la communication autour du budget participatif par rapport à d'autres dispositifs ?
- Comment atteindre les citoyennes et citoyens qui n'ont pas accès à l'information ?
- Quelle est l'efficacité des moyens de communication utilisés ? Par exemple : les taux de participation, les statistiques d'utilisation des plateformes ou des lieux dédiés ?
- Quelle est l'efficacité globale de la communication, et comment pourrait-elle être optimisée ?

### **Quel degré de transparence sur les effets de la participation citoyenne ?**

- Qui sollicite la participation des habitantes et habitants ? (Participation spontanée, saisine des habitantes et habitants, volonté politique, obligation réglementaire)
- Est-ce que les intentions et les enjeux de la participation sont clairement annoncés au début de la démarche ?
- Est-ce que les participants sont informés des marges de manœuvre possibles ?
- Y a-t-il un écart entre ce qui est annoncé au début de la démarche et les suites données ?

### **Est-ce que la participation des citoyennes et citoyens est utile pour faire avancer la décision publique ?**

- Les citoyennes et citoyens ont-ils accès à une information claire et transparente, leur permettant de contribuer activement à la politique publique ?

Canaux de diffusion, égal accès à l'information entre tous les participants, degré et nature de l'information...

- Quelle est l'intention des participants quand ils s'engagent dans une démarche de participation citoyenne ?

Est-ce que les personnes s'engagent plutôt pour soulever une question qui les concernent à titre personnel ou pour faire avancer un projet, dans une démarche d'intérêt général ?

### **Quels sont les effets réels de la participation des habitantes et habitants sur la décision publique ?**

- Quels sont les apports de la participation sur la politique publique ? Évolution des projets ou non, nouvelles problématiques posées, évolution des modalités de travail des services...
- Les participants sont-ils informés des effets et des résultats de leur participation à l'issue de leur participation ?
- Quels sont les effets sur les participants ? Montée en compétence, mobilisation ou non dans d'autres démarches
- Y a-t-il des effets de long terme, à une échelle plus grande : sollicitation des habitantes et habitants sur d'autres projets, développement d'une "culture de la participation" ?

## ANNEXE 2 > Modèle de grille d'Observation

<b>ORGANISATION DE LA REUNION</b>	
Quel est l'ordre du jour ? Et qui l'a fixé ?	
Comment est l'animation ? Qui la réalise ?	
Y a-t-il une structure de réunion (temps de parole, temps de débat et temps d'information...)	
Y a-t-il un médiateur du débat ?	
Le travail / les échanges sont-ils organisés en une seule assemblée ou en petits groupes ?	
Y aura-t-il un compte-rendu, si oui qui le rédige et comment est-il validé ?	

<b>Date de l'événement</b>	
<b>Nom de l'événement</b>	
<b>Observateur</b>	

<b>CONFIGURATION DE LA SALLE</b>	
Dans quel lieu la réunion est-elle organisée ?	
Comment la salle est configurée ?	
Y a-t-il une place spécifique pour les différents participants (élus, habitants, co-animateurs...)	

<b>PARTICIPANTS</b>	
Combien y a-t-il de participants environ ?	
La réunion est-elle ouverte au grand public ?	
Comment les participants ont-ils été informés de la tenue de la réunion ?	
Quelle est la représentation des participants ? (genre, âge, CSP...)	
Observe-t-on une certaine homogénéité chez les participants ?	
Certaines personnes ont-elles l'air "habituées" ?	
Les participants se sont-ils présentés en début de séance ?	
S'il y a de nouvelles personnes, ont-elles été accueillies ou présentées ?	
Quelles sont les relations entre les participants ?	
Quelle est l'atmosphère de la réunion (échanges constructifs, débats, tensions...)	

Quel est la circulation de la parole : certains participants, tous, surtout les organisateurs et animateurs ? Y a-t-il des leaders qui se dégagent ? Y a-t-il des personnes qui ne prennent pas du tout la parole ?	
---	--

<b>SUJETS DE LA RÉUNION</b>	
Quels sont les sujets débattus ?	
Quelle est la nature des sujets ? (information descendante, de sujets de débats, propositions...)	
Y a-t-il des sujets qui suscitent plus d'intérêt que d'autres ?	
Est-ce que les questions reçoivent des réponses satisfaisantes ?	
Y a-t-il possibilité de faire des propositions ? Comment sont traités les propositions des participants ?	

<b>Autres observations</b>	
----------------------------	--

### ANNEXE 3 > Liste des personnes interrogées

PROFIL DE LA PERSONNE INTERROGÉE	MÉTHODE D'ENTRETIEN
3 habitantes et habitants membres ou ayant été membres d'un conseil de quartier	Entretiens semi-directifs
4 habitantes et habitants membres d'un conseil de quartier	Questionnaire papier
56 habitantes et habitants membres d'un conseil de quartier	Questionnaire en ligne
1 habitant ayant participé au Jury citoyen sur le Parking Vilaine	Entretien semi-directif
5 agentes et agents de la Ville de Rennes	Entretiens semi-directifs
3 actrices et acteurs associatifs	Entretiens semi-directifs
6 élues et élus de la Ville de Rennes (issus de la majorité)	Entretiens semi-directifs
2 élues et élus de la Ville de Rennes (issus de l'opposition)	Entretiens semi-directifs
3 agentes et agents membres de la Direction générale de la Ville de Rennes	Entretiens semi-directifs
Observation de 3 conseils de quartiers	Observations

## ANNEXE 4 > Liste des conseils de quartiers et des élus et élus référents

CONSEIL DE QUARTIER	ÉLU.E RÉFÉRENT	APPARTENANCE
<b>JEANNE D'ARC LONGS CHAMPS - BEAULIEU</b>	Cécile PAPILLION	Groupe écologiste et citoyen
<b>LA POMMERAIE</b>	Frédéric BOURCIER	Groupe socialiste, démocrate, citoyen
<b>LE BLOSNE</b>	Béatrice HAKNI-ROBIN	Groupe socialiste, démocrate, citoyen
<b>CLEUNAY - ARSENAL REDON - LA COURROUZE</b>	Cécolène FRISQUE	Groupe écologiste et citoyen
<b>BOURG L'EVEQUE LA TOUCHE - MOULIN DU COMTE</b>	Valérie BINARD	Groupe parti radical
<b>MAUREPAS - BELLANGERAIS</b>	Cécile PAPILLION Ludovic BROSSARD	Groupe écologiste et citoyen Groupe socialiste, démocrate, citoyen
<b>CENTRE</b>	Didier LE BOUGEANT	Groupe socialiste, démocrate, citoyen
<b>THABOR - ST HELIER - ALPHONSE GUERIN - BAUD CHARDONNET</b>	Daniel GUILLOTIN	Groupe socialiste, démocrate, citoyen
<b>ST MARTIN</b>	Ludovic BROSSARD	Groupe socialiste, démocrate, citoyen
<b>SUD GARE</b>	Ollivier ROULLIER	Génération-s
<b>BREQUIGNY</b>	Xavier DESMOTS	Groupe écologiste et citoyen
<b>VILLEJEAN - BEAUREGARD</b>	Christophe FOUILLERE	Groupe socialiste, démocrate, citoyen

## ANNEXE 5 > Statistiques de fréquentation des conseils de quartiers à Rennes

CONSEIL DE QUARTIER	FRÉQUENTATION MOYENNE PAR SÉANCE	HOMMES	FEMMES	NOMBRE DE RÉUNIONS PAR AN
CENTRE	34	16	18	5
THABOR - ST HELIER - ALPHONSE GUERIN BAUD CHARDONNET	20	13	7	5
BOURG L'ÉVÊQUE LA TOUCHE - MOULIN DU COMTE	25	n.c.	n.c.	5
ST MARTIN	40	n.c.	n.c.	3
MAUREPAS	30	n.c.	n.c.	3
BELLANGERAIS	40	n.c.	n.c.	3
JEANNE D'ARC LONGS CHAMPS - BEAULIEU	25	n.c.	n.c.	3
LA POMMERAIE	31	n.c.	n.c.	5
SUD GARE	38	18	20	4
CLEUNAY - ARSENAL REDON - LA COURROUZE	40	n.c.	n.c.	3
VILLEJEAN	20	n.c.	n.c.	3
BEAUREGARD	35	n.c.	n.c.	3
LE BLOSNE	31	n.c.	n.c.	5
BREQUIGNY	35	16	19	5
<b>TOTAUX</b>	<b>31,71</b>			<b>3,93</b>

**Retrouvez les ressources de l'Observatoire  
de la participation citoyenne  
sur le site web de la Fabrique citoyenne**



**Création visuelle**

Elodie Daniel et Charlotte Velly



**Réalisation**

Nov. 2025